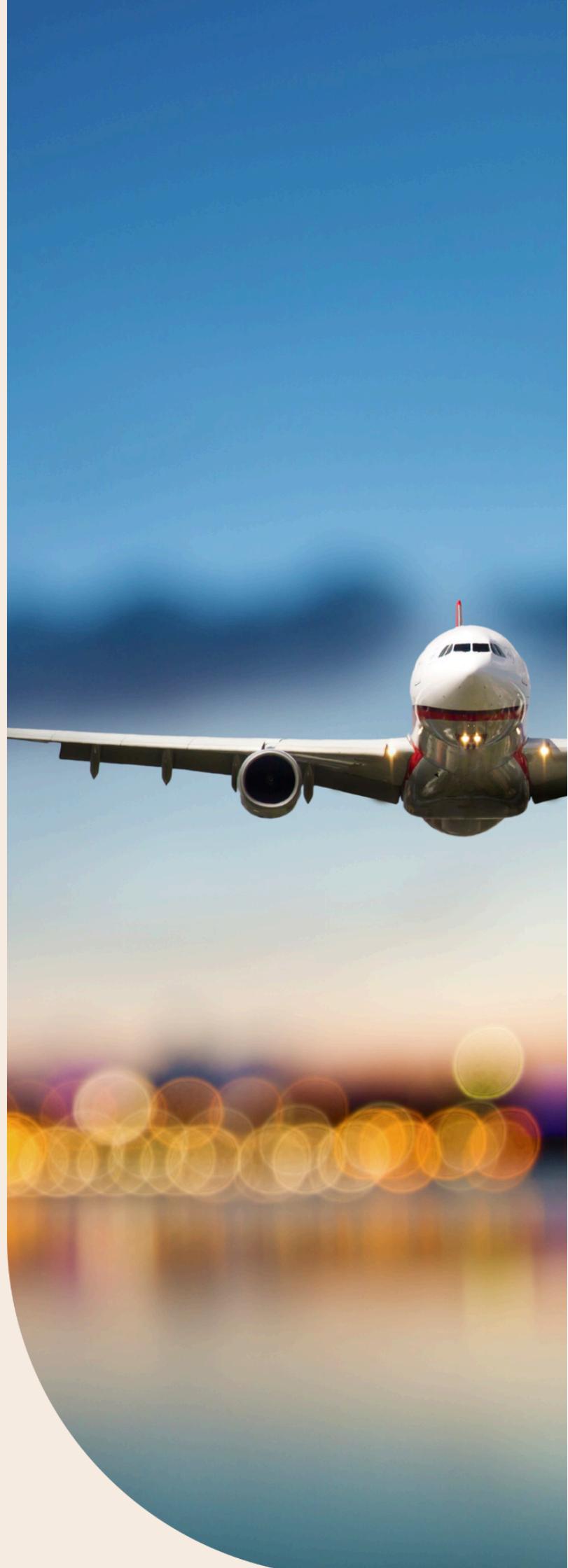




SYENSQO
ADVANCING HUMANITY

Rapport Financier
Résultats 2024



Informations réglementées

Publiées le 27 février 2025 à 7h00 CEST

Table des matières

ANALYSE DES RÉSULTATS SOUS-JACENTS.....	3
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	14
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	18
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS.....	22
GLOSSAIRE & NOTES.....	32

Note préliminaire

Outre les comptes IFRS, Syensqo présente également d'autres indicateurs de performance (« sous-jacents ») afin de fournir une indication plus cohérente et comparable de la performance financière sous-jacente et de la situation financière du Groupe, ainsi que des flux de trésorerie. Ces indicateurs offrent une vision équilibrée des activités du groupe et sont jugés utiles par les investisseurs, les analystes et les agences de notation de crédit, dans la mesure où ils fournissent des informations pertinentes sur la performance, la position bilancielle ou les flux de trésorerie passés ou futurs du groupe. Ces indicateurs sont généralement utilisés dans le secteur dans lequel Syensqo opère et constituent donc une aide utile pour les investisseurs qui souhaitent comparer la performance du groupe à celle de ses pairs. Les indicateurs de performance sous-jacents ajustent les chiffres IFRS pour tenir compte des impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, des coupons des obligations hybrides perpétuelles, classées en tant que capitaux propres en IFRS, mais traitées comme de la dette dans les états sous-jacents, des dépréciations d'actifs et d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la distorsion de l'analyse de la performance sous-jacente du Groupe. Sauf indication contraire, les commentaires sur les résultats présentés en pages 3 à 11 se réfèrent aux données sur une base sous-jacente.

ANALYSE DES RÉSULTATS SOUS-JACENTS

Sous-jacents (millions €)	T4 2024	T4 2023	T3 2024	Var. annuelle	Var. organique	Var. séquentielle	FY 2024	FY 2023	Var. annuelle	Var. organique
Chiffre d'affaires net	1,598	1,577	1,633	1.3%	1.6%	-2.1%	6,563	6,834	-4.0%	-2.8%
Marge brute (€)	482	485	572	-0.6%	-	-15.7%	2,219	2,375	-6.6%	-
Marge brute (%)	30.2%	30.8%	35.0%	-60 bps	-	-490 bps	33.8%	34.8%	-90 bps	-
EBITDA	298	294	374	1.2%	5.1%	-20.4%	1,412	1,618	-12.7%	-10.0%
Marge d'EBITDA	18.6%	18.7%	22.9%	0 bps	60 bps	-430 bps	21.5%	23.7%	-220 bps	-170 bps
Cash flow opérationnel	345	195	210	77.1%	-	64.5%	841	1,275	-34.0%	-
Op. cash flow hors paiement de €167m au NJDEP	345	195	210	77.1%	-	64.5%	1,008	1,275	-20.9%	-
Free Cash Flow	159	-35	27	n.m.	-	n.m.	223	448	-50.2%	-
FCF hors paiement de €167m au NJDEP	159	-35	27	n.m.	-	n.m.	390	448	-12.9%	-
Conversion en cash (LTM)	71%	85%	69%	n.m.	-	n.m.	71%	85%	n.m.	-
Conv. en cash (LTM) hors paiement de €167m au NJDEP	82%	85%	81%	-260 bps	-	140 bps	82%	85%	-260 bps	-
ROCE (LTM)	7.9%	10.6%	8.1%	-280 bps	-	-20 bps	7.9%	10.6%	-280 bps	-

Faits marquants T4 2024

- **Le chiffre d'affaires net** de €1,6 milliard a augmenté de 2% en glissement annuel organiquement, grâce à la hausse des volumes (+3%), partiellement compensée par la baisse des prix (-1%) ; En séquentiel, les prix ont augmenté de 1% par rapport au T3 2024 ;
- **La marge brute** de €482 millions est restée à globalement stable en glissement annuel, y compris l'impact net des prix de €-26 millions, ce qui résulte en une marge brute de 30,2%,
- **L'EBITDA sous-jacent** de €298 a augmenté de 5% en glissement annuel organiquement, porté par la croissance de Materials et Consumer & Resources ; la marge d'EBITDA de 18,6% a augmenté d'environ 60 points de base organiquement ;
- **Le bénéfice net sous-jacent** ressort à €76 millions ;
- **Le cash flow opérationnel** de €345 millions a augmenté de 77% en glissement annuel; Free cash flow de €159 millions ;
- **Programme de rachat d'actions** : acquisition et annulation de 843 000 actions pour un équivalent €64 millions.

Faits marquants 2024

- **Le chiffre d'affaires net** de €6,6 milliards a diminué de 3% en glissement annuel, en raison de la baisse des prix (-4%), partiellement compensée par la hausse des volumes (+1%) avec une amélioration du chiffre d'affaires net au second semestre ; croissance à deux chiffres pour Composite Materials ;
- **La marge brute** de €2,2 milliards comprend un impact net des prix de €97 millions, ce qui se traduit par une marge brute de 33,8% ;
- **L'EBITDA sous-jacent** de €1,4 milliard est conforme à nos attentes ; marge d'EBITDA de 21,5% ;
- **Le bénéfice net sous-jacent** ressort à €553 millions ;
- **Cash flow opérationnel** de €841 millions, avec un ratio de conversion de 82%¹ ; Free cash flow de €390 millions ;
- **Bilan** : dette nette de €1,9 milliard avec un ratio d'endettement de 1,3x ;
- **Rendement actionnarial** : programme de rachat d'actions de €300 millions annoncé à la fin du T3 2024. Proposition par le Conseil d'administration d'un dividende de €1,62 par action pour 2024, soit un ratio de distribution de 31%, et qui sera soumise au vote de l'Assemblée générale annuelle en mai 2025.

[Inscrivez-vous au webcast prévu à 14h00 CEST](#) - [Rapport financier](#) - [Calendrier financier](#)

¹ Hors paiement de €167 millions au département de la protection de l'environnement du New Jersey (NJDEP) effectué au T2 2024

Dr. Ilham Kadri, CEO

"2024 a marqué une année décisive pour Syensqo. Grâce à notre focalisation stratégique et une compréhension approfondie des besoins de nos clients, nous avons affiné notre vision pour accélérer notre innovation, dépasser nos marchés et accroître nos rendements. La solidité de notre bilan nous a permis d'optimiser le rendement actionnarial, comme en témoignent le dividende proposé par le Conseil d'administration ainsi que le programme de rachat d'actions en cours."

"Notre performance au quatrième trimestre nous a permis de renouer avec une croissance de l'EBITDA en glissement annuel, accompagnée d'une solide génération de trésorerie - dans un contexte de faiblesse macroéconomique et d'incertitudes persistantes dans le secteur de la chimie. Cette année, nous resterons concentrés sur les leviers sous notre contrôle, en accélérant les actions de réduction des coûts pour soutenir notre rentabilité, en maintenant notre approche disciplinée en matière d'allocation de capital, et en mettant en œuvre des mesures créatrices de valeur. Forts d'un bilan robuste, nous continuerons à équilibrer la génération de trésorerie et les investissements de croissance attractifs tout en augmentant le rendement actionnarial."

"En 2025, nous continuerons à explorer des options pour accélérer la création de valeur, y compris par le biais de cessions, afin de devenir un groupe de chimie de spécialité encore plus ciblé. Ayant déjà décidé de céder l'activité Oil & Gas, nous prévoyons désormais de faire de même avec Aroma."

"Les Amériques constituent la plus grande région de Syensqo, représentant plus de 40 % de nos revenus et de notre personnel, ainsi que plus de la moitié de notre empreinte industrielle. De plus, nous prévoyons une part importante de notre croissance et de nos investissements futurs dans cette région stratégique. Je suis donc ravie que notre Conseil d'administration ait approuvé l'exploration d'une double cotation potentielle aux États-Unis, en plus de Bruxelles, ce qui pourrait offrir des avantages tels que l'élargissement de notre base d'investisseurs."

Perspectives 2025

Pour 2025, nous nous attendons à ce que l'incertitude macroéconomique impactant la demande persiste sur la plupart de nos marchés finaux. Forts d'un bilan solide, nous nous concentrerons sur l'accélération des initiatives qui de notre ressort à l'image de l'accroissement des économies de coûts et la poursuite de nos investissements dans le but de surpasser nos marchés.

La croissance devrait être tirée par Composite Materials, soutenue par une forte demande sous-jacente ainsi que par la diversité des programmes et applications dans lesquels nous sommes impliqués auprès de nos clients. Pour Specialty Polymers, nous prévoyons un chiffre d'affaires net à peu près stable par rapport à 2024, la croissance étant principalement tirée par les marchés de la santé et de l'emballage alimentaire, compensée par la baisse du chiffre d'affaires net dans l'électronique.

Dans l'ensemble, nous prévoyons une stabilité des volumes en 2025. Cela comprend l'impact combiné d'environ €80 millions liés à des clients dans l'électronique, en raison d'un changement de conception dans un de leurs programmes; et dans l'aéronautique, en raison de la grève chez un client majeur impactant la demande au cours du premier semestre.

Afin d'améliorer notre profitabilité en 2025 et au-delà, nous prévoyons d'accélérer les initiatives de réduction des coûts. Cela devrait permettre de compenser l'impact de l'inflation sur les coûts au cours de l'année et de réaliser plus de €200 millions d'économies d'ici la fin de l'année 2026.

Pour l'ensemble de l'année, nos perspectives sont les suivantes²:

- **EBITDA** sous-jacent d'au moins €1.4 billion
- **Dépenses d'investissement** d'environ €600 millions
- **Free Cash Flow** d'environ €400 millions

Le premier trimestre 2025 devrait enregistrer la plus faible performance trimestrielle en matière d'EBITDA, compte tenu de l'impact attendu des impacts mentionnés ci-dessus et de la baisse de la demande globale en glissement annuel. Par conséquent, nous prévoyons que l'EBITDA du premier trimestre se situera approximativement au même niveau que celui du quatrième trimestre 2024.

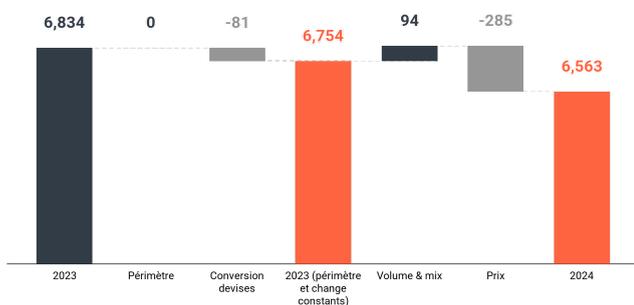
² Dans l'hypothèse où le contexte macroéconomique ne changerait pas de manière significative et où il n'y aurait pas de cessions

Analyse des résultats

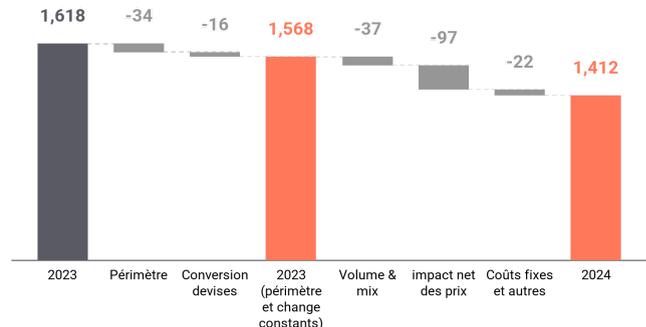
Compte de résultat

Sous-jacents (millions €)	T4 2024	T4 2023	T3 2024	Var. annuelle	Var. séquentielle	FY 2024	FY 2023	Var. annuelle
Chiffre d'affaires net	1,598	1,577	1,633	1.3%	-2.1%	6,563	6,834	-4.0%
Marge brute (€)	482	485	572	-0.6%	-15.7%	2,219	2,375	-6.6%
Marge brute (%)	30.2%	30.8%	35.0%	-60 bps	-490 bps	33.8%	34.8%	-90 bps
EBITDA	298	294	374	1.2%	-20.4%	1,412	1,618	-12.7%
Marge EBITDA	18.6%	18.7%	22.9%	0 bps	-430 bps	21.5%	23.7%	-220 bps
EBIT	135	155	243	-13.3%	-44.6%	879	1,134	-22.4%
Charges financières nettes	-37	-28	-32	30.4%	14.5%	-148	-159	-7.2%
Impôts sur le revenu	-21	-21	-49	-2.2%	-57.6%	-178	-218	-18.3%
Bénéfice / (perte) attribuable aux actionnaires de Syensqo	76	105	162	-27.3%	-53.0%	553	752	-26.5%
Résultat de base par action (en €)	0.73	0.99	1.55	-26.0%	-52.6%	5.28	7.10	-25.7%

Bridges chiffre d'affaires net (€ million)



Bridge EBITDA sous-jacent (€ million)



Le chiffre d'affaires net de €6 563 millions en 2024 a diminué de 4% en glissement annuel ou de 3% organiquement, par rapport à 2023, la hausse des volumes, notamment dans Novecare et Composite Materials, ayant été compensée par la baisse des prix dans Specialty Polymers et Novecare.

Au T4 2024, le chiffre d'affaires net de €1 598 millions a augmenté de 1% en glissement annuel, ou de 2% organiquement, par rapport au T4 2023, la hausse des volumes, plus particulièrement dans Novecare et Technology Solutions, ayant été partiellement compensée par une légère baisse des prix, plus particulièrement dans Specialty Polymers et Aroma.

Sur une base séquentielle, les prix ont légèrement augmenté par rapport au troisième trimestre 2024.

Marge brute de €2 219 millions en baisse de 7% en glissement annuel, tirée principalement par le segment Materials, et compensée partiellement par la hausse de la marge brute en glissement annuel dans Composite Materials et, dans une moindre mesure, dans Technology Solutions.

En glissement annuel, la marge brute ressort à 33,8%, en baisse d'environ 90 points de base. La baisse résulte principalement de la diminution de la marge brute dans Materials, avec une marge brute stable en glissement annuel dans Consumer & Resources.

Au T4 2024, la marge brute de €482 millions est restée globalement inchangée en glissement annuel, tirée par la hausse de la marge brute en glissement annuel dans le Technology Solutions, compensée par la baisse de la marge brute en glissement annuel dans Specialty Polymers.

En glissement annuel, la marge brute ressort à 30,2% au T4 2024, en baisse d'environ 60 points de base. Cette baisse est principalement due à la diminution de la marge brute dans Materials, partiellement compensée par une marge brute légèrement plus élevée en glissement annuel dans le Consumer & Resources.

L'EBITDA sous-jacent de €1 412 millions en 2024 a diminué de 13% en glissement annuel, et de 10% organiquement. Cette baisse est due à la diminution attendue des prix nets, à un mix de produits défavorable et à des coûts fixes plus élevés. La croissance de l'EBITDA sous-jacent en glissement annuel a été affectée par des dissynergies liées à la scission partielle de Solvay et à l'abandon volontaire de lignes de produits à base de tensioactifs fluorés au sein de Specialty Polymers.

Au T4 2024, l'EBITDA sous-jacent de €298 millions a augmenté de 1% en glissement annuel, ou de 5% organiquement, par rapport au T4 2023, avec la hausse des volumes et la baisse des coûts fixes ayant été partiellement compensées par la baisse des prix nets.

La marge d'EBITDA sous-jacent de 21,5% en 2024 a diminué d'environ 220 points de base par rapport à 2023, en raison de la baisse de la marge dans Materials ainsi que de l'augmentation des coûts dans Corporate & Business Services.

Au T4 2024, la marge d'EBITDA sous-jacent de 18,6% est restée à peu près stable en glissement annuel, la hausse dans Materials et Consumer & Resources ayant été compensée par l'augmentation des coûts dans Corporate & Business Services.

Chiffre d'affaires net par zone géographique et par marché final

Chiffre d'affaires net par région %	2024	2023	Var. pts.
Europe	23%	25%	-138
Ameriques	41%	41%	40
Asie & Reste du Monde hors Chine	21%	21%	6
Chine	15%	14%	92

Chiffre d'affaires net par marché final %	Syensqo		Materials		Consumer & Resources	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Aérospatiale	18%	15%	31%	26%	0%	0%
Automobile	15%	16%	24%	25%	4%	4%
Électronique	10%	10%	16%	16%	1%	1%
Bâtiment 8%	6%	5%	3%	3%	10%	9%
Ressources & Environnement	16%	17%	5%	7%	29%	30%
Biens de consommation, Santé & HPC	13%	13%	11%	12%	16%	16%
Agroalimentaire & Alimentation	10%	10%	3%	3%	19%	19%
Applications chimiques & industrielles	13%	14%	7%	8%	22%	22%

Cash flow et dette nette

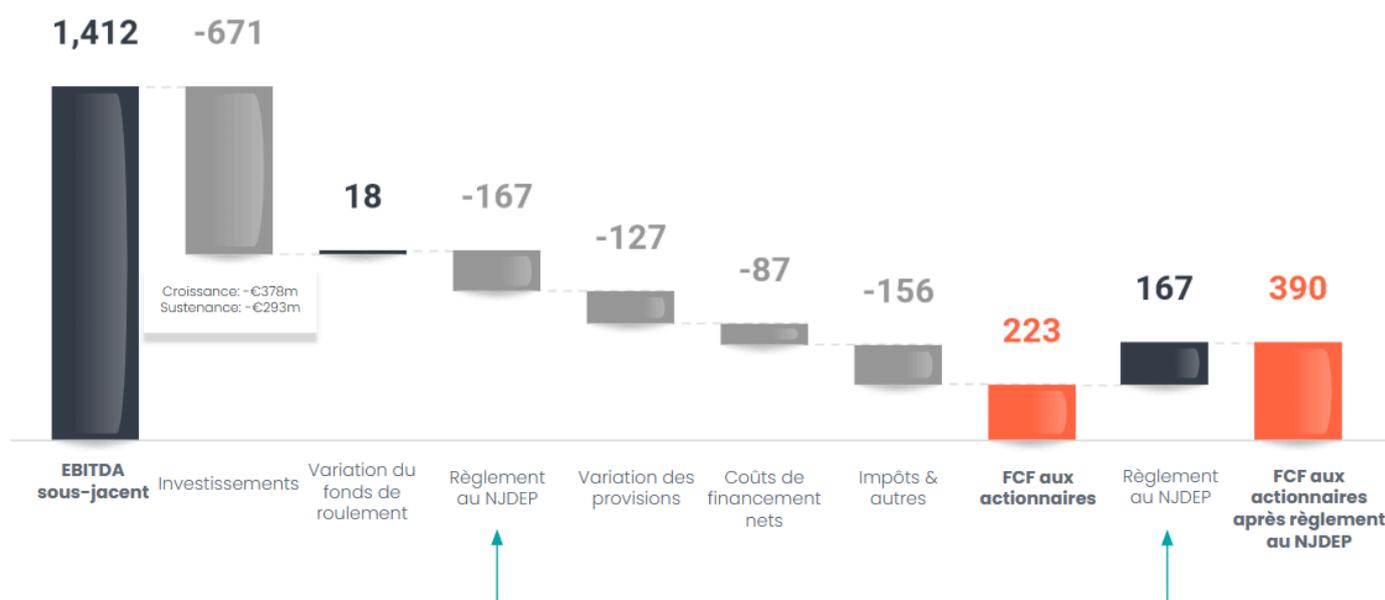
Le cash flow opérationnel ressort à €841 millions en 2024. En excluant le paiement de €167 millions au département de la protection de l'environnement du New Jersey (NJDEP) effectué au T2 2024, le cash flow opérationnel ressort à €1 008 millions contre €1 275 millions en 2023. Cela résulte principalement de la baisse des résultats.

La conversion en cash définie comme (l'EBITDA sous-jacent +/- les variations du fonds de roulement - les dépenses d'investissement de maintenance) / (l'EBITDA sous-jacent) ressort à 71% en glissement sur 12 mois, ou 82% en excluant le paiement au NJDEP encouru au T2 2024.

Le free cash flow disponible pour les actionnaires ressort à €223 millions en 2024. Si l'on exclut les €167 millions liés au paiement au NJDEP, il ressort à €390 millions. Il inclut des dépenses d'investissement de €671 millions, dont 293 millions pour la soutenance et €378 millions pour la croissance.

Le cash et les équivalents de cash s'élevaient à €659 millions à la fin du T4 2024.

Bridge Free cash flow (millions €)



La Dette financière nette sous-jacente s'élevait à €1 859 millions à la fin du T4 2024, contre €1 584 millions à la fin de 2023, résultant en un ratio de levier de 1,3x et un ratio d'endettement de 21%. L'augmentation par rapport à la fin de 2023 était principalement due au paiement de €167 millions au Département de la Protection de l'Environnement du New Jersey et au versement de dividendes de €170 millions, partiellement compensés par un free cash flow positif.

Sous-jacents (millions €)	31 Déc 2024	31 Déc 2023	Var. annuelle
Dette brute	-2,615	-2,813	-7.0%
Cash et les équivalents de cash	659	1,150	-42.7%
Autres instruments financiers courants et non courants	97	78	23.4%
Dette nette	-1,859	-1,584	17.4%
Ratio de levier	1.3	1.0	0.3x
Taux d'endettement	21.0%	18.2%	280 bps

Les provisions ont diminué de €148 millions à la fin de 2024 pour atteindre €928 millions, principalement en raison du reclassement du règlement avec le NJDEP (€167 millions) à la fin du mois de mars en tant qu'autres passifs courants, suite à l'approbation du tribunal le 1er mars 2024, puis au paiement intervenu en avril 2024.

(millions €)	31 Déc 2023	Paiements	Nouvelles provisions	Dénouement de provisions	Rendement des actifs	Réévaluations	Changement de périmètre et autres	31 Déc 2024	Variation
Avantages du personnel	-373	37	-2	-94	24	12	1	-395	-21
Environnement	-500	47	15	-21	0	0	167	-292	208
Restructurations et autres	-202	43	-97	0	0	-4	19	-241	-39
Total	-1,076	127	-84	-115	24	9	187	-928	148

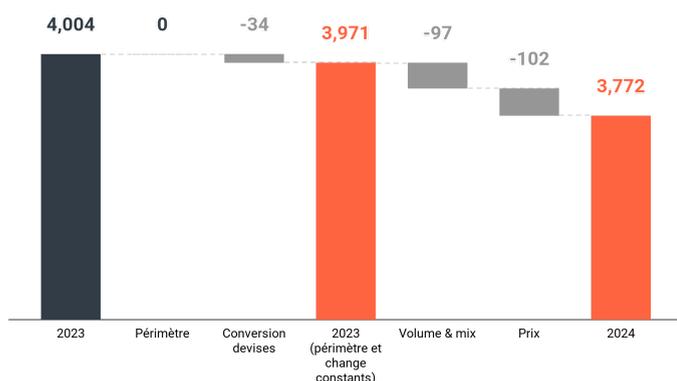
Performance par segment

Materials (58% du chiffre d'affaires net, 73% de l'EBITDA sous-jacent*)

* Excluant la contribution de Corporate & Business Services

Sous-jacents (millions €)	T4 2024	T4 2023	T3 2024	Var. annuelle	Var. organique	Var. séquentielle	FY 2024	FY 2023	Var. annuelle	Var. organique
Chiffre d'affaires net	903	927	941	-2.7%	-3.0%	-4.0%	3,772	4,004	-5.8%	-5.0%
Specialty Polymers	610	637	649	-4.2%	-4.2%	-5.9%	2,590	2,936	-11.8%	-10.7%
Composite Materials	292	290	292	0.7%	-0.3%	0.1%	1,182	1,069	10.6%	10.3%
EBITDA	264	261	307	1.2%	1.0%	-14.1%	1,185	1,312	-9.7%	-9.5%
Marge d'EBITDA	29.2%	28.1%	32.7%	110 bps	120 bps	-340 bps	31.4%	32.8%	-130 bps	-160 bps

Bridge chiffre d'affaires net Materials (€ million)



Le chiffre d'affaires net de €3 772 millions en 2024 a diminué de 6% en glissement annuel, ou de 5% organiquement, par rapport à 2023. La baisse résulte de la réduction des prix et des volumes dans Specialty Polymers. Elle a été partiellement compensée par une forte croissance du chiffre d'affaires net de Composite Materials, due à une hausse des prix et des volumes.

Au T4 2024, le chiffre d'affaires net de €903 millions a diminué de 3% en glissement annuel et organiquement, par rapport au T4 2023, en raison de la baisse du chiffre d'affaires net de Specialty Polymers.

Le chiffre d'affaires net de **Specialty Polymers** de €2 590 millions en 2024 a diminué de 12% en glissement annuel, ou de 11% organiquement. En excluant l'impact de l'arrêt volontaire d'une ligne de produits à base de tensioactifs fluorés, le chiffre d'affaires net de Specialty Polymers a diminué de 9% en glissement annuel.

La baisse du chiffre d'affaires net en glissement annuel est due à la diminution de la demande sur la plupart des marchés finaux, et plus particulièrement dans l'automobile, des applications industrielles et dans la santé.

Au T4 2024, le chiffre d'affaires net de €610 millions a diminué de 4% en glissement annuel et organiquement, par rapport au T4 2023. Cette diminution est due à la baisse des prix, avec des volumes à peu près stables. La baisse du chiffre d'affaires net en glissement annuel est principalement due aux marchés de l'automobile et de l'électronique, partiellement compensée par la croissance en glissement annuel dans les secteurs de la santé et de la construction. La baisse du chiffre d'affaires associé à l'électronique par rapport à l'année précédente s'explique principalement par le déstockage des clients lié à des retards dans les projets de construction de nouvelles unités de fabrication de semi-conducteurs.

Le chiffre d'affaires net de **Composite Materials** de €1 182 millions en 2024 a augmenté de 11% en glissement annuel, ou d'environ 10% organiquement, par rapport à 2023. La croissance a été tirée par l'augmentation des prix et des volumes, les applications aéronautiques civiles et spatiales et de défense ayant contribué à la forte performance en glissement annuel.

Au T4 2024, le chiffre d'affaires net de €292 millions a augmenté de 1% en glissement annuel ou globalement stable organiquement, par rapport au T4 2023. Cette légère augmentation est due à la forte croissance des applications d'espace et défense, compensée par la baisse dans l'aéronautique civile et l'automobile. La baisse du chiffre d'affaires net en glissement annuel dans l'aéronautique civile est principalement due à la grève chez un client important, qui a eu un impact sur le chiffre d'affaires net d'environ €10 millions au cours du trimestre.

L'**EBITDA sous-jacent** sous-jacent de **Materials** de €1 185 millions en 2024 a diminué de 10% en glissement annuel et organiquement par rapport à 2023, principalement en raison de la baisse de l'EBITDA sous-jacent dans Specialty Polymers, due à des volumes plus faibles. Cette baisse a été partiellement compensée par la hausse de l'EBITDA sous-jacent de Composite Materials, soutenue par des prix positifs et une augmentation des volumes. Au niveau du segment Materials, les prix nets sont restés globalement stables.

Au T4 2024, l'EBITDA sous-jacent du segment de €264 millions a augmenté de 1% en glissement annuel et organiquement par rapport au T4 2023, la hausse de l'EBITDA sous-jacent de Specialty Polymers ayant été partiellement compensée par la baisse de l'EBITDA sous-jacent de Composite Materials.

La **marge d'EBITDA sous-jacent** de **Materials** de 31,4% en 2024 a diminué d'environ 130 points en glissement annuel. Cette diminution est due à la baisse de la marge d'EBITDA sous-jacent dans Specialty Polymers ainsi qu'à un effet de mix défavorable, Composite Materials ayant enregistré une plus forte croissance que Specialty Polymers, partiellement compensée par une amélioration de la marge dans Composite Materials.

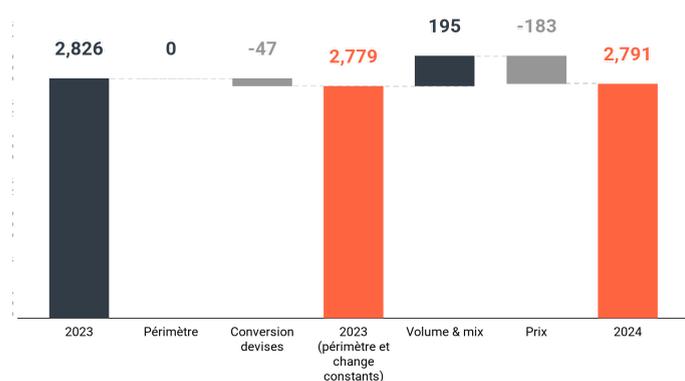
Au T4 2024, la marge d'EBITDA sous-jacent du segment de 29,2% a augmenté d'environ 110 points de base par rapport au T4 2023, la hausse de la marge d'EBITDA sous-jacent dans Specialty Polymers ayant été partiellement compensée par la baisse de la marge d'EBITDA sous-jacent dans Composite Materials, en raison de l'impact de la baisse des volumes due aux effets de la grève mentionnés ci-dessus.

Consumer & Resources (42% du chiffre d'affaires net, 27% de l'EBITDA sous-jacent*)

* Excluant la contribution de Corporate & Business Services

Sous-jacents (millions €)	T4 2024	T4 2023	T3 2024	Var. annuelle	Var. organique	Var. séquentielle	FY 2024	FY 2023	Var. annuelle	Var. organique
Chiffre d'affaires net	696	650	692	7.1%	8.3%	0.5%	2,791	2,826	-1.2%	0.4%
Novecare	339	318	353	6.7%	7.7%	-3.8%	1,390	1,367	1.6%	2.9%
Technology Solutions	183	171	162	6.8%	8.7%	12.7%	680	687	-1.1%	0.9%
Aroma Performance	81	78	75	3.7%	3.5%	7.0%	321	347	-7.6%	-6.7%
Oil & Gas	93	83	102	12.3%	14.4%	-8.5%	401	424	-5.5%	-2.5%
EBITDA	93	79	125	17.5%	22.3%	-25.8%	449	457	-1.7%	2.1%
Marge d'EBITDA	13.4%	12.2%	18.1%	120 bps	150 bps	-470 bps	16.1%	16.2%	-10 bps	30 bps

Bridge chiffre d'affaires net Consumer & Resources (€ million)



Le chiffre d'affaires net de €2 791 millions en 2024 a diminué de 1% en glissement annuel, et est resté globalement stable organiquement par rapport à 2023, la hausse des volumes, et plus particulièrement dans Novecare, ayant été compensée par la baisse des prix, notamment dans Novecare et Aroma Performance.

Au T4 2024, le chiffre d'affaires net de €696 millions a augmenté de 7% en glissement annuel ou de 8% organiquement par rapport au T4 2023, porté par la hausse des volumes généralisée, et en particulier dans Novecare. Cette hausse a été partiellement compensée par la baisse des prix, plus particulièrement dans Aroma Performance.

Le chiffre d'affaires net de **Novecare** de €1 390 millions en 2024 a augmenté de 2% en glissement annuel et de 3% organiquement par rapport à 2023. La croissance provient de la hausse des volumes généralisée, et en particulier sur les marchés finaux de l'agroalimentaire, les biens de consommation, la construction, et les applications chimiques et Industrielles. La croissance a été partiellement compensée par la baisse des prix, et plus particulièrement sur les marchés finaux de l'agroalimentaire et des biens de consommation.

Au T4 2024, le chiffre d'affaires net de €339 millions a augmenté de 7% en glissement annuel ou de 8% organiquement par rapport au T4 2023, porté par la croissance des volumes, et plus particulièrement sur les marchés finaux de l'agroalimentaire et des biens de consommation. Les prix sont restés globalement stables en glissement annuel.

Le chiffre d'affaires net de **Technology Solutions** de €680 millions en 2024 a diminué de 1% en glissement annuel, mais a augmenté de 1% organiquement, par rapport à 2023, la hausse des volumes dans les solutions minières et les additifs polymères étant partiellement compensée par la baisse des prix.

Au T4 2024, le chiffre d'affaires net de €183 millions a augmenté de 7% en glissement annuel ou de 9% organiquement, par rapport au T4 2023, grâce à l'augmentation des volumes dans les solutions minières et à la stabilité des prix en glissement annuel.

Le chiffre d'affaires net d'**Aroma Performance** de €321 millions en 2024 a diminué de 8% en glissement annuel ou de 7% organiquement, par rapport à 2023, la baisse des prix ayant été partiellement compensée par l'augmentation des volumes en glissement annuel.

Au T4 2024, le chiffre d'affaires net €81 millions a augmenté de 4% en glissement annuel et organiquement, la hausse des volumes dans la vanilline ayant été partiellement compensée par la baisse des prix.

Le chiffre d'affaires net de **Oil & Gas** de €401 millions en 2024 a diminué de 6% en glissement annuel ou de 3% organiquement, par rapport à 2023, en raison de la baisse des prix, partiellement compensée par la croissance des volumes.

Au T4 2024, le chiffre d'affaires net de €93 millions a augmenté de 12% en glissement annuel ou de 14% organiquement, en raison de l'augmentation des volumes en glissement annuel.

L'**EBITDA sous-jacent** de **Consumer & Resources** de €449 millions en 2024 a diminué de 2% en glissement annuel, mais a augmenté de 2% organiquement par rapport à 2023, la hausse de l'EBITDA sous-jacent de Technology Solutions et d'Aroma Performance ayant été compensée par la baisse de l'EBITDA sous-jacent de Novecare et de Oil & Gas.

Au T4 2024, l'EBITDA sous-jacent du segment de €93 millions a augmenté de 18% en glissement annuel ou de 22% organiquement par rapport au T4 2023, principalement en raison de la hausse de l'EBITDA sous-jacent dans Technology Solutions.

La **marge d'EBITDA sous-jacent** de **Consumer & Resources** de 16,1% en 2024 est restée globalement stable en glissement annuel, mais a augmenté d'environ 30 points de base organiquement par rapport à 2023, la hausse de la marge d'EBITDA sous-jacent de Technology Solutions et d'Aroma Performance ayant été compensée par la baisse de la marge d'EBITDA sous-jacent de Novecare et de Oil & Gas.

Au T4 2024, la marge d'EBITDA sous-jacent de 13,4% a augmenté d'environ 120 points de base en glissement annuel ou d'environ 150 organiquement, par rapport au T4 2023, principalement grâce à l'amélioration de la marge d'EBITDA sous-jacent de Technology Solutions.

Corporate & Business Services

Sous-jacents (millions €)	T4 2024	T4 2023	T3 2024	Var. annuelle	Var. organique	Var. séquentielle	FY 2024	FY 2023	Var. annuelle	Var. organique
Chiffre d'affaires net	0	0	0	n.m.	n.m.	n.m.	0	4	n.m.	n.m.
EBITDA	-59	-45	-59	29.8%	9.7%	0.7%	-222	-150	48.4%	23.4%

Le segment Corporate & Business Services a eu une contribution négative de €222 millions à l'EBITDA de Syensqo en 2024, soit une augmentation de €72 millions en glissement annuel, principalement en raison des dissynergies attendues liées à la scission partielle de Solvay, de l'augmentation des coûts centraux, ainsi que de l'augmentation des dépenses liées aux plateformes de croissance.

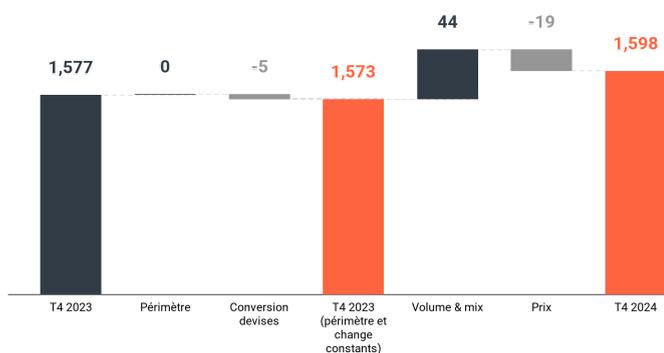
Chiffres clés IFRS

(millions €)	IFRS			Sous-jacents			
	T4 2024	T4 2023	Var. annuelle	T4 2024	T4 2023	Var. annuelle	Var. organique
Chiffre d'affaires net	1,598	1,577	1.3%	1,598	1,577	1.3%	1.6%
EBITDA	198	180	10.1%	298	294	1.2%	5.1%
Marge EBITDA	12.4%	11.4%	100 bps	18.6%	18.7%	0 bps	-
EBIT	-64	-111	-42.8%	135	155	-13.3%	-
Charges financières nettes	-20	-32	-38.9%	-37	-28	30.4%	-
Charges d'impôt sur le revenu	-50	-65	-23.4%	-21	-21	-2.2%	-
Bénéfice / (perte) attribuable aux actionnaires de Syensqo	-133	-209	-36.0%	76	105	-27.3%	-
EPS de base (en €)	-1.28	-1.97	-34.9%	0.73	0.99	-26.0%	-

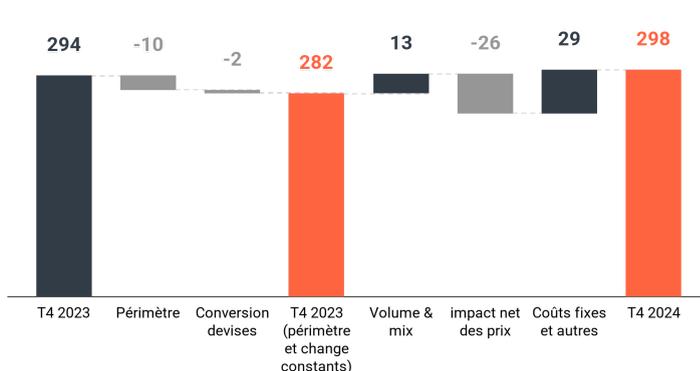
(millions €)	IFRS			Sous-jacents			
	FY 2024	FY 2023	Var. annuelle	FY 2024	FY 2023	Var. annuelle	Var. organique
Chiffre d'affaires net	6,563	6,834	-4.0%	6,563	6,834	-4.0%	-2.8%
EBITDA	1,203	1,286	-6.5%	1,412	1,618	-12.7%	-10.0%
Marge EBITDA	18.3%	18.8%	-50 bps	21.5%	23.7%	-220 bps	-
EBIT	471	547	-13.8%	879	1,134	-22.4%	-
Charges financières nettes	-119	-158	-24.4%	-148	-159	-7.2%	-
Charges d'impôt sur le revenu	-357	-192	85.7%	-178	-218	-18.3%	-
Bénéfice / (perte) attribuable aux actionnaires de Syensqo	-5	193	n.m.	553	752	-26.5%	-
EPS de base (en €)	-0.05	1.83	n.m.	5.28	7.10	-25.7%	-

Appendice

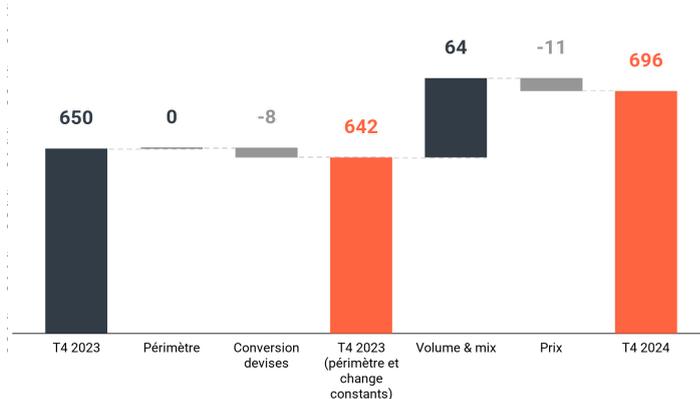
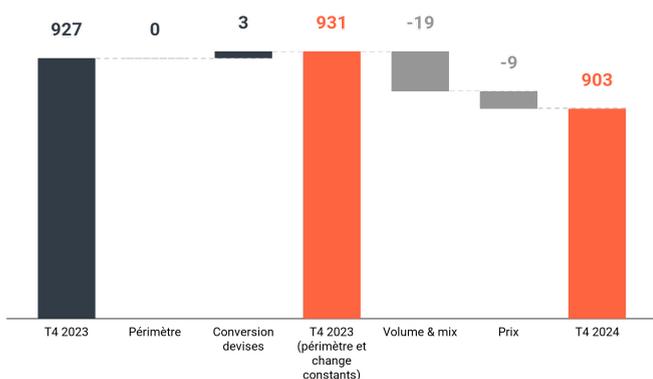
Bridges chiffre d'affaires net T4 2024 (€ million)



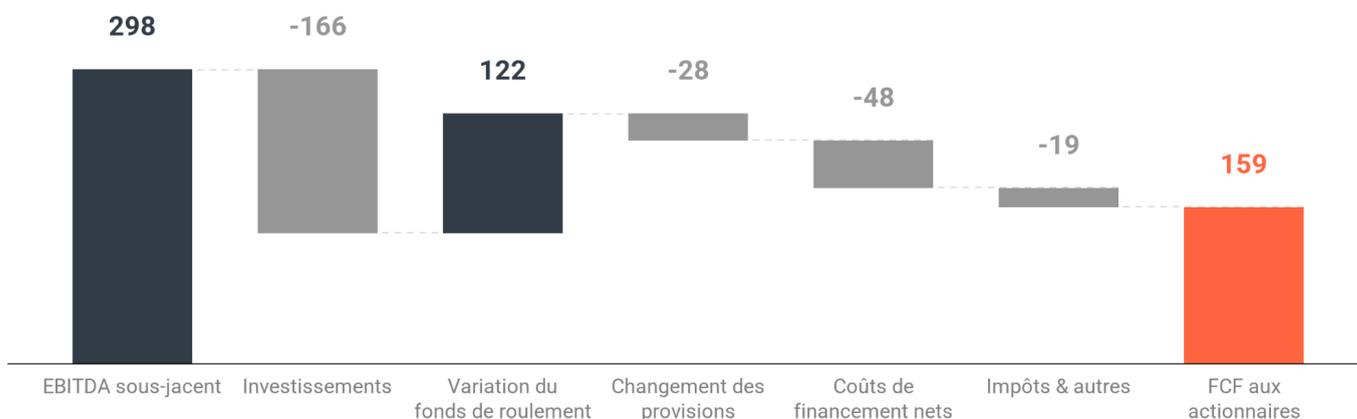
Bridge EBITDA sous-jacent T4 2024 (€ million)



Bridge chiffre d'affaires net Materials T4 2024 (€ million) Bridge chiffre d'affaires net C&R T4 2024 (€ million)



Bridge Free cash flow T4 2024 (millions €)



One Planet – feuille de route

La feuille de route globale One Planet s'articule autour de trois piliers fondamentaux – Climat et nature, Croissance et Meilleure vie – alignés sur nos objectifs de durabilité et en matière financière.

Grâce à cette feuille de route, nous visons à améliorer l'efficacité, tout en réduisant les risques physiques autour de nos sites de production ainsi que de ceux de nos fournisseurs et de nos clients sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Cela améliorera notre résilience opérationnelle et soutiendra notre croissance à long terme.

Nos objectifs mesurables nous fournissent un plan clair pour l'innovation vers des produits durables, tels que notre portefeuille de polymères naturels et biosourcés pour les soins à la personne, et les polymères utilisant des matières premières recyclées pour l'automobile et les appareils électroniques grand public, qui favorisent l'économie circulaire. En outre, notre innovation dans l'allègement via des matériaux composites pour l'aérospatiale fait progresser la mobilité durable et constitue l'un des nombreux exemples de la manière dont nous créons de la valeur pour nos clients et dont nous partageons nos succès.

Climat & Nature	2024 vs 2021	2024	2023	2021 Année référence	Objectif 2030
Émissions de GES scope 1 et 2 (Mt)	22% Réduction structurelle ⁶	1.55 Mt	1.6 Mt ⁷	2.1 Mt ⁷	Réduction de 42%
"5 catégories prioritaires" Émissions de GES scope ² (Mt)	13% Réduction structurelle ⁶	5.1 Mt	5.0 Mt ⁷	6.0 Mt ⁷	Réduction de 25%
Croissance	2024 vs 2021	2024	2023	2021	Objectif 2030
Circular sales ⁸	+4 points	16%	14% ⁷	12% ⁷	18%
Qualité de vire	2024 vs 2021	2024	2023	2021	Objectif
Sécurité Taux des lésions et maladies à déclarer – RIIR ⁹	29% Réduction	0.32	0.28 ^A	0.45 ^A	Atteindre zéro accident

[Voir les notes de bas de page à la fin du présent communiqué de presse](#)

Climat & Nature

Nous visons la neutralité carbone pour les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 d'ici 2040 dans l'ensemble de nos activités.¹⁰ En 2024, les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 ont diminué de 2% en glissement annuel, soit une réduction structurelle de 22% depuis 2021.⁶ Tous nos sites industriels aux États-Unis et en Chine utilisent de l'électricité 100% renouvelable, et notre site de Kallo-Beveren, en Belgique, fonctionne désormais avec zéro émission dans les champs d'application 1 et 2.¹¹ En 2024¹⁵, 75% de nos sites étaient alimentés par de l'électricité 100% renouvelable.

En décembre 2024, nous avons obtenu la validation de l'initiative Science Based Targets (SBTi) pour nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2030.¹ Nous visons désormais à réduire les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 42% et les émissions de GES du champ d'application 3 dans les catégories Focus 5 de 25%, par rapport à l'année de référence 2021.¹²

En 2024, les émissions de GES du champ d'application 3 dans les catégories Focus 5 ont augmenté de 3% en glissement annuel, soit une réduction structurelle de 13% depuis 2021.^{2,6} En janvier

2025, nous avons annoncé un engagement climatique des fournisseurs ciblant un accord mutuel avec nos 70 principaux fournisseurs afin de créer des chaînes de valeur plus durables sur l'ensemble de nos marchés.¹ Ces fournisseurs représentent environ 80% de nos émissions de GES provenant des matières premières achetées.

En septembre 2024, nous avons dévoilé notre premier objectif pour la Nature, en abordant la pénurie d'eau et en protégeant la continuité des activités.³ D'ici à 2030, nous visons à réduire le prélèvement d'eau douce de 20% en moyenne par rapport à l'année de référence 2021 sur les sites exposés aux défis de la disponibilité d'eau, tout en anticipant la croissance de l'activité.⁴ D'ici 2026, 15 sites représentant 90% de notre prélèvement total d'eau douce seront équipés de plans de gestion de l'eau pour faire face aux impacts et aux risques locaux.⁵

En 2024, les prélèvements d'eau douce sur les sites exposés aux défis de la disponibilité d'eau ont augmenté de 2% en glissement annuel.⁴ En tenant compte de l'évolution de la production et des réductions structurelles, cela équivaut à une réduction de 24% par rapport à 2021.

Croissance

Conformément à notre stratégie visant à soutenir la transition globale vers une économie plus circulaire, nous aspirons à augmenter notre part de ventes permettant la circularité pour nos clients, en visant 18% du chiffre d'affaires net d'ici à 2030.⁸ Les ventes générées par des produits permettant la circularité, favorisant la durabilité, ou basés sur des matières premières et des énergies renouvelables s'élevaient à 16% du chiffre d'affaires net en 2024. Cela représente une amélioration de 2 points de

pourcentage en glissement annuel et de 4 points de pourcentage par rapport à l'année de référence 2021.

En outre, les ventes de solutions durables représentaient 63% de notre chiffre d'affaires en 2024, soit une augmentation de 3 points de pourcentage en glissement annuel, ce qui témoigne des progrès accomplis vers un portefeuille plus durable¹².

Qualité de vie

La sécurité, l'intégration et le bien-être de notre personnel sont primordiaux, et nous offrons des opportunités de carrière équitables à tous nos employés. En 2024, nous avons progressé dans la réalisation de nos objectifs : zéro accident sur le lieu de travail et 100% des employés recevant un salaire décent d'ici à 2026.

Depuis 2021, l'engagement de nos employés démontre un niveau élevé de sensibilisation et de concentration sur les domaines prioritaires, y compris la sécurité et l'inclusion.¹³ Nous avons réduit les incidents de sécurité de 29% par rapport à l'année de référence de 2021. En 2024, notre taux d'accidents et de maladies à déclaration obligatoire est passé à 0,32 (contre 0,28 en 2023).⁹

Nous avons également dispensé une formation complète sur le leadership inclusif à tous les responsables d'équipe nouvellement embauchés ou nommés.

Enfin, notre nouveau programme d'actionnariat salarié, avec un taux de participation de 21,5%, renforce avec succès la mentalité de propriété au sein de la main-d'œuvre et, dans l'optique de la création de valeur, soutient une performance et une productivité accrues, ainsi qu'un engagement supérieur des employés. En ce qui concerne notre engagement en faveur du salaire de subsistance, une évaluation de l'écart salarial au niveau mondial a été réalisée en 2024 sur plus de 95% de nos salariés actifs, et aucun n'a été rémunéré en dessous du salaire de subsistance¹⁴.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Rapprochement des indicateurs alternatifs de performance

Syensqo utilise des indicateurs alternatifs de performance pour mesurer sa performance financière, tels que décrits ci-dessous. Syensqo estime que ces mesures sont utiles pour analyser et expliquer les changements et tendances de ses résultats d'exploitation, car ils permettent de comparer la performance de manière cohérente. Les définitions des différentes mesures présentées ici sont incluses dans le glossaire à la fin de ce rapport financier.

Taux d'imposition sous-jacent

(en M€)		FY 2024	FY 2023
Profit / perte (-) de la période avant impôts	a	731	974
Résultat des entreprises associées & coentreprises	b	21	25
Impôts sur le résultat	c	-178	-218
Taux d'imposition sous-jacent	d = -c/(a-b)	25.1%	23.0%

Free cash flow (FCF)		Q4 2024	Q4 2023	FY 2024	FY 2023
(en M€)					
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	a	345	195	841	1275
dont contributions volontaires aux pensions		0	-86	0	-86
dont flux de trésorerie liés à la Scission Partielle et à la gestion du portefeuille et exclus du Free Cash Flow	b	-26	-90	-122	-105
Flux de trésorerie des activités d'investissement	c	-147	-1422	-612	-1231
dont variation des comptes bancaires internes avec le reste du Groupe Solvay	d	0	-1130	0	-570
dont les investissements nécessaires à la scission partielle et exclus du Free Cash Flow	e	-5	-3	-14	-54
Acquisition (-) de filiales	f	0	-0	-4	-2
Acquisition (-) de participations - Autres	g	0	-2	-3	-14
Prêts aux entreprises associées et non consolidées et parties liées	h	-1	30	-5	172
Cession (+) de filiales et participations	i	5	23	13	32
Coûts corporate après impôt	j	0	-11	0	-51
Paiement de passifs locatifs	k	-17	-16	-61	-53
Free cash flow	l = a-b+c-d-e-f-g-h-i+j+k	209	5	304	568
Intérêts nets reçus/(payés)	m	-48	-46	-74	-119
Coupons payés sur obligations hybrides perpétuelles	n	0		-13	
Injections de capital payées / reçues aux / de la part des intérêts non contrôlés	o	0	7	9	7
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	m	-1	-1	-2	-8
FCF aux actionnaires Syensqo	p = l+m+n+o	159	-35	223	448
FCF aux actionnaires Syensqo des activités poursuivies (LTM)	q	223	448	223	448
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle des activités poursuivies (12 derniers mois)	r	-2	-8	-2	-8
EBITDA sous-jacent (12 derniers mois)	s	1,412	1,618	1,412	1,618
Ratio de conversion en FCF (12 derniers mois)	t = (q-r)/s	16.0%	28.2%	16.0%	28.2%

Fonds de roulement net

(en M€)		31 Déc 2024	31 Déc 2023
Stocks	a	1,273	1,244
Créances commerciales	b	948	907
Autres créances courantes	c	297	385
Dettes commerciales	d	-1,001	-918
Autres passifs courants	e	-392	-417
Fonds de roulement net	f = a+b+c+d+e	1,124	1,201
Chiffre d'affaires trimestriel	g	1,662	1,599
Chiffre d'affaires trimestriel annualisé	h = 4*g	6,650	6,396

Investissements et Conversion en cash

(en M€)		T4 2024	T4 2023	FY 2024	FY 2023
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles	a	-121	-313	-509	-762
dont les dépenses d'investissement relatives à la scission partielle et exclues du Free Cash Flow	b	-5	-3	-14	-54
Acquisition (-) d'immobilisations incorporelles	c	-33	-30	-115	-88
Paiement de passifs locatifs	d	-17	-16	-61	-53
Investissements	e = a-b+c+d	-166	-357	-671	-848
Investissements (LTM)		-671	-848	-671	-848
dont investissements de subsistance (LTM)	f	-293	-352	-293	-352
dont investissements de croissance (LTM)		-378	-496	-378	-496
Variation du fonds de roulement (LTM)	g	-131	108	-131	108
EBITDA sous-jacent (LTM)	h	1,412	1,618	1,412	1,618
Conversion en cash (LTM)	i = (f+g+h)/h	70%	85%	70%	85%
Conversion en cash (LTM) excluant le paiement de €167mn au NJDEP	j = (f +g+h+167) / h	82%	85%	82%	85%

Dettes nettes financières

(en M€)		31 Déc 2024	31 Déc 2023
Dettes financières non courantes	a	-1,822	-2,159
Dettes financières courantes	b	-293	-154
Dettes brutes IFRS	c = a+b	-2,115	-2,313
Dettes brutes sous-jacentes	d = c+h	-2,615	-2,813
Autres instruments financiers	e	97	78
Trésorerie & équivalents de trésorerie	f	659	1,150
Trésorerie et équivalents de trésorerie totaux	g = e+f	755	1,228
Dettes nettes IFRS	i = c+g	-1,359	-1,084
Obligations hybrides perpétuelles	h	-500	-500
Dettes nettes sous-jacentes	j = i+h	-1,859	-1,584
EBITDA sous-jacent (12 derniers mois)	k	1,412	1,618

ROCE		FY 2024	FY 2023
(en M€)		Tel que calculé	Tel que calculé
EBIT (LTM)	a	879	1,134
Impact comptable des Novation des couvertures énergie et des amortissements & dépréciations de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) des sociétés acquises	b	-134	-134
Numérateur	c = a+b	745	1,000
Fonds de roulement - industriel	d	1,293	1,443
Fonds de roulement - autre	e	-115	-146
Immobilisations corporelles	f	3,629	3,243
Immobilisations incorporelles	g	1,637	1,785
Actifs comptabilisés au titre des droits d'utilisation	h	194	199
Participations dans des entreprises associées & des coentreprises	i	205	208
Autres participations	j	14	8
Goodwill	k	2,604	2,648
Dénominateur	l = d+e+f+g+h+i+j+k	9,460	9,388
ROCE	m = c/l	7.9%	10.6%

Rapprochement des indicateurs sous-jacents du compte de résultat

Outre les comptes IFRS, Syensqo présente des indicateurs de performance du compte de résultat sous-jacent afin de fournir une vue plus complète permettant les comparaisons de la performance économique du Groupe. Ces chiffres IFRS sont ajustés des impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, des coupons des obligations hybrides perpétuelles, classés en tant que capitaux propres en IFRS, mais traités comme de la dette dans les états sous-jacents, et d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la distorsion de l'analyse et permettant la lecture de la performance sous-jacente du Groupe et la comparabilité des résultats dans le temps.

Compte de résultat consolidé T4 (en M€)	T4 2024			T4 2023		
	IFRS	Ajustements	Sous-jacent	IFRS	Ajustements	Sous-jacent
Chiffre d'affaires	1,662	-	1,662	1,599	0	1,599
dont autres produits de l'activité	64	-	64	22	-	22
dont chiffre d'affaires net	1,598	-	1,598	1,577	-	1,577
Coût des ventes	-1,180	-	-1,180	-1,114	-	-1,114
Bénéfice brut	482	-	482	485	-	485
Frais commerciaux	-79	-	-79	-83	-	-83
Frais administratifs	-178	0	-178	-136	-14	-150
Frais de recherche & développement	-97	-	-97	-91	1	-89
Autres gains & pertes d'exploitation	-32	32	0	-8	-4	-12
Résultat des entreprises associées & coentreprises	6	-	6	4	-	4
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure	-161	161	0	-323	323	0
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques	-5	5	0	40	-40	0
EBITDA	198	100	298	180	115	294
Amortissements & dépréciations d'actifs	-261	98	-163	-291	152	-139
EBIT	-64	198	135	-111	267	155
Charges nettes sur emprunts	-18	-2	-20	-31	8	-24
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	0	-3	-3	0	-1	-1
Coût d'actualisation des provisions	2	-16	-14	-11	7	-4
Résultat des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	-4	4	0	10	-10	0
Profit / perte (-) de la période avant impôts	-83	181	98	-143	270	127
Impôts sur le résultat	-50	29	-21	-65	44	-21
Profit / perte (-) de la période	-133	210	77	-208	314	106
attribué aux actionnaires Syensqo	-133	210	76	-209	313	105
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	-1	0	-1	1	0	1
Résultat de base par action (en €)	-1.28	2.02	0.73	-1.97	2.96	0.99
Résultat dilué par action (en €)	-1.29	2.02	0.73	-1.97	2.96	0.99

L'EBITDA sur une base IFRS s'est élevé à €198 millions, contre €298 millions sur une base sous-jacente. La différence de €100 millions s'explique par les ajustements suivants apportés aux résultats IFRS afin d'améliorer la comparabilité des résultats sous-jacents :

- €96 millions pour ajuster le "Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure" (sans tenir compte des éléments d'amortissement et de dépréciation d'actifs), comprenant principalement les coûts de séparation liés aux technologies de l'information, suite à la scission de Solvay, et le plan de restructuration annoncé en novembre 2024
- €5 millions pour ajuster les "Assainissements historiques & principaux litiges juridiques", principalement en raison de l'ajustement lié aux provisions pour l'environnement et aux frais juridiques
- €2 millions pour exclure les résultats nets liés aux couvertures énergétiques, afin de mieux refléter l'intention de couverture économique correspondante, incluse dans les autres gains et pertes d'exploitation

L'EBIT sur une base IFRS s'élève à €-64 millions, contre €135 millions sur une base sous-jacente. La différence de €198 millions s'explique par les ajustements susmentionnés de €100 millions au niveau de l'EBITDA et €98 millions de "Amortissements & dépréciations d'actifs". Ces derniers se composent de l'impact non cash des charges d'amortissement sur les actifs incorporels résultant de l'allocation du prix d'achat (€34 millions), qui sont ajustés dans les "Autres gains et pertes d'exploitation" et de la perte de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles sur le groupe d'Unités Génératrices de

Cash (UGC) Oil & Gas (€55 millions) et sur les autres actifs non performants (€9 millions), qui sont ajustés dans le "Résultat de la gestion du portefeuille et des restructurations majeures".

Les charges financières nettes sur une base IFRS s'élèvent à €-20 millions. Les ajustements apportés aux charges financières sur une base IFRS sont principalement :

- €-3 millions pour le reclassement des coupons sur les obligations hybrides perpétuelles, qui sont traitées comme des dividendes selon les normes IFRS et comme des charges financières dans les résultats sous-jacents
- €-16 millions liés à l'impact de l'augmentation des taux d'actualisation sur les provisions environnementales
- €-2 millions liés à la réévaluation des plans d'intéressement à long terme pour lesquels les bénéficiaires recevront des actions Solvay
- €4 millions liés à l'exclusion des résultats des investissements à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Les impôts sur une base IFRS s'élèvent à €-50 millions, contre €-21 millions sur une base sous-jacente. L'ajustement de €29 millions concerne principalement des réductions de valeur sur les impôts différés sur les pertes.

Le bénéfice / (perte) attribuable aux actionnaires de Syensqo s'est élevé à €-133 millions sur une base IFRS et à €76 millions sur une base sous-jacente. La différence de €210 millions reflète les ajustements susmentionnés de l'EBIT, des charges financières nettes et des impôts sur le revenu.

Compte de résultat consolidé 2024 (en M€)	FY 2024			FY 2023		
	IFRS	Ajustements	Sous-jacent	IFRS	Ajustements	Sous-jacent
Chiffre d'affaires	6,846	-	6,846	7,065	-	7,065
dont autres produits de l'activité	283	-	283	231	-	231
dont chiffre d'affaires net	6,563	-	6,563	6,834	-	6,834
Coût des ventes	-4,627	-	-4,627	-4,690	-	-4,690
Bénéfice brut	2,219	-	2,219	2,375	-	2,375
Frais commerciaux	-308	-	-308	-296	-	-296
Frais administratifs	-697	1	-697	-521	-66	-588
Frais de recherche & développement	-342	-	-342	-339	1	-338
Autres gains & pertes d'exploitation	-161	147	-14	-141	96	-45
Résultat des entreprises associées & coentreprises	21	-	21	25	-	25
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure	-243	243	0	-388	388	0
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques	-18	18	0	-168	168	0
EBITDA	1,203	209	1,412	1,286	332	1,618
Amortissements & dépréciations d'actifs	-732	199	-533	-739	255	-484
EBIT	471	408	879	547	587	1,134
Charges nettes sur emprunts	-95	-2	-97	-140	8	-133
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	0	-13	-13	0	-1	-1
Coût d'actualisation des provisions	-18	-20	-38	-28	2	-26
Résultat des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	-7	6	0	10	-10	0
Profit / perte (-) de la période avant impôts	352	379	731	389	585	974
Impôts sur le résultat	-357	179	-178	-192	-26	-218
Profit / perte (-) de la période	-5	558	553	197	559	756
attribué aux actionnaires Syensqo	-5	558	553	193	559	752
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	3	0	4
Résultat de base par action (en €)	-0.05	5.33	5.28	1.83	5.28	7.10
Résultat dilué par action (en €)	-0.05	5.29	5.24	1.82	5.25	7.07

L'**EBITDA** sur une base IFRS s'est élevé à €1 203 millions, contre €1 412 millions sur une base sous-jacente. La différence de €209 millions s'explique par les ajustements suivants apportés aux résultats IFRS afin d'améliorer la comparabilité des résultats sous-jacents :

- €178 millions pour ajuster le "Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure" (sans tenir compte des éléments d'amortissement et de dépréciation d'actifs), comprenant principalement les coûts encourus pour la restructuration d'Aroma Performance et les coûts de séparation principalement liés aux services informatiques après la scission de Solvay ainsi qu'au plan de restructuration annoncé en novembre 2024
- €18 millions pour ajuster les "Assainissements historiques & principaux litiges juridiques", principalement en raison de l'ajustement lié aux provisions pour l'environnement et aux frais juridiques
- €13 millions pour exclure les pertes nettes liées aux couvertures énergétiques, afin de refléter la couverture économique correspondante (après le gain de la novation enregistré en 2023), inclus dans les autres gains et pertes d'exploitation.

L'**EBIT** sur une base IFRS s'élève à €471 millions, contre €879 millions sur une base sous-jacente. La différence de €408 millions s'explique par les ajustements susmentionnés de €209 millions au niveau de l'EBITDA et €199 millions de "Amortissements & dépréciations d'actifs". Ce dernier comprend €134 millions pour ajuster l'impact non-cash des charges d'amortissement sur les actifs incorporels résultant de l'allocation du prix d'achat, qui sont ajustés dans "Autres gains et pertes opérationnels", une perte de valeur de €55

millions sur le groupe d'UGC Oil & Gas et une perte de valeur de €-9 millions sur d'autres actifs non performants.

Les **charges financières nettes** sur une base IFRS s'élèvent à €-119 millions, contre €-148 millions sur une base sous-jacente. Les ajustements apportés aux charges financières sur une base IFRS sont principalement :

- €-13 millions pour le reclassement des coupons sur les obligations hybrides perpétuelles, qui sont traitées comme des dividendes selon les normes IFRS et comme des charges financières dans les résultats sous-jacents
- €-20 millions liés à l'impact de l'augmentation des taux d'actualisation sur les provisions environnementales
- €6 millions liés à l'exclusion des résultats des investissements à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Les **impôts** sur une base IFRS s'élèvent à €-357 millions, contre €-178 millions sur une base sous-jacente. L'ajustement de €179 millions concerne principalement des réductions de valeur sur les impôts différés sur les pertes et des impôts différés sur les bénéfices non rapatriés.

Le **bénéfice / (perte) attribuable aux actionnaires de Syensqo** s'est élevé à €-5 millions sur une base IFRS et à €553 millions sur une base sous-jacente. La différence de €558 millions reflète les ajustements susmentionnés de l'EBIT, des charges financières nettes et des impôts sur le revenu.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS ^[1]

Compte de résultat consolidé (en M€)	IFRS			
	T4 2024	T4 2023	FY 2024	FY 2023
Chiffre d'affaires	1,662	1,599	6,846	7,065
dont autres produits de l'activité	64	22	283	231
dont chiffre d'affaires net [2]	1,598	1,577	6,563	6,834
Coût des ventes	-1,180	-1,114	-4,627	-4,690
Bénéfice brut	482	485	2,219	2,375
Frais commerciaux	-79	-83	-308	-296
Frais administratifs [3]	-178	-136	-697	-521
Frais de recherche & développement	-97	-91	-342	-339
Autres gains & pertes d'exploitation [4]	-32	-8	-161	-141
Résultat des entreprises associées & coentreprises	6	4	21	25
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure [5]	-161	-323	-243	-388
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques [6]	-5	40	-18	-168
EBIT	-64	-111	471	547
Charges d'emprunts [7]	-26	-42	-113	-190
Intérêts sur prêts & dépôts à court terme [7]	3	18	22	81
Autres gains & pertes sur endettement net	5	-7	-4	-31
Coût d'actualisation des provisions	2	-11	-18	-28
Résultat des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	-4	10	-7	10
Profit / perte (-) de la période avant impôts	-83	-143	352	389
Impôts sur le résultat [8]	-50	-65	-357	-192
Profit / perte (-) de la période	-133	-208	-5	197
attribué aux actionnaires Syensqo	-133	-209	-5	193
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	-1	1	0	3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (base) [9]	103,923,180	105,834,886	104,769,297	105,834,886
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué) [9]	104,557,369	106,315,734	105,423,578	106,315,734
Résultat de base par action (en €)	-1.28	-1.97	-0.05	1.83
Résultat dilué par action (en €)	-1.28	-1.96	-0.05	1.82

Etat consolidé du résultat global (en M€)	IFRS			
	T4 2024	T4 2023	FY 2024	FY 2023
Profit / perte (-) de la période	-133	-208	-5	197
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	6	-50	40	-50
Ecarts de conversion de filiales & coentreprises [10]	285	-175	213	-169
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	9	-7	6	-6
Éléments recyclables	299	-232	260	-225
Profits et pertes sur instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur via les autres éléments du résultat global	-3	-6	-3	-6
Réévaluations de passif net au titre des prestations définies [11]	-48	12	-78	-35
Éléments non recyclables	-51	7	-81	-41
Impôts relatifs aux éléments recyclables et non-recyclables	3	40	-10	28
Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés	251	-186	168	-238
Résultat global	118	-394	163	-41
attribué à Syensqo	115	-392	161	-42
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	3	-2	2	1

[1] Audité pour l'exercice 2023 uniquement. Voir la note « 9. Déclaration du commissaire aux comptes » pour l'exercice 2024.

[2] Comme indiqué en détail dans le rapport d'activité, le chiffre d'affaires net de €1,6 milliard a augmenté de 2% en glissement annuel sur le plan organique, grâce à l'augmentation des volumes (+3%), partiellement compensée par la baisse des prix (-1%). Sur une base séquentielle, les prix ont augmenté de 1% par rapport au T3 2024.

[3] Les coûts administratifs du 4ème trimestre et de l'exercice 2024 ne sont pas directement comparables à ceux du 4ème trimestre et de l'exercice 2023 car les comparatifs 2023 n'incluent pas certains coûts alloués par l'entreprise, qui ont été pris en compte uniquement pour les indicateurs sous-jacents (68 millions d'euros).

[4] Les autres gains et pertes d'exploitation pour l'exercice 2024 comprennent 13 millions d'euros de pertes nettes liées aux couvertures énergétiques, « exclues de l'EBITDA sous-jacent » pour refléter la couverture économique correspondante (après le gain de la novation enregistré au cours de l'exercice 2023 avant la scission partielle). Les autres gains et pertes d'exploitation pour le T4 et l'exercice 2024 comprennent également 34 millions € et 134 millions € respectivement de dépréciation, d'amortissement et de pertes de valeur pour ajuster l'impact non monétaire de l'allocation du prix d'achat (PPA), lié aux charges d'amortissement sur les immobilisations incorporelles.

[5] Le résultat de la gestion du portefeuille et des restructurations majeures au T4 2024 et à l'exercice 2024 se rapportent principalement à la dépréciation de 55 millions € sur le groupe d'UGC Oil & Gas, au plan de restructuration annoncé en novembre 2024 (78 millions €), et aux coûts de séparation encourus dans le cadre des systèmes d'information du Groupe ainsi qu'à d'autres coûts liés à la scission partielle. Les coûts de l'exercice 2023 sont principalement liés aux coûts encourus pour la scission partielle (208 millions €), aux coûts de restructuration pour 72 millions € ainsi qu'à une perte de valeur de 114 millions € sur l'UGC Aroma.

[6] Le résultat du quatrième trimestre et de l'exercice 2024 lié aux assainissements historiques et aux litiges majeurs se rapporte principalement aux mises à jour périodiques des passifs environnementaux du Groupe. Au cours de l'exercice 2023, le Groupe a augmenté ses provisions environnementales de 229 millions € en raison du règlement conclu avec le NJDEP pour résoudre certaines réclamations liées aux PFAS dans le New Jersey. Le montant de l'exercice 2023 est partiellement compensé par le règlement final de 92 millions d'euros du litige relatif aux réclamations de Syensqo concernant les infractions environnementales commises par Edison. Le montant restant pour le quatrième trimestre et l'exercice 2023 est principalement lié aux mises à jour périodiques des passifs environnementaux du Groupe.

[7] Le coût des emprunts et les intérêts sur les prêts et les dépôts à court terme pour chacune des périodes de reporting présentées ne sont pas comparables car la structure du capital dans les états financiers combinés de 2023 est différente de la structure du capital après la réalisation de la scission partielle.

[8] La variation de l'impôt sur le résultat au 4e trimestre 2024 par rapport au 4e trimestre 2023 est principalement due à la comptabilisation, en 2024, de réductions de valeur sur les impôts différés sur les pertes et les intérêts non déductibles. Les impôts sur le revenu de l'exercice 2024 comprennent 178 millions € de réductions de valeur sur les impôts différés sur les pertes et les intérêts non déductibles.

Les impôts sur le revenu de l'exercice 2023 comprennent les impôts différés comptabilisés pour l'augmentation de la provision PFAS qui ont été partiellement annulés en 2024 (€50 millions).

[9] Les gains et pertes du T4 et de l'exercice 2023 sur les instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie sont principalement liés à la juste évaluation de l'instrument T-Lock, qui a ensuite été réglé en 2024. Voir les notes 4 et 6 pour plus de détails.

[10] Les écarts de conversion du quatrième trimestre et de l'exercice 2024 sont principalement dus au renforcement du dollar par rapport à l'euro, alors qu'au quatrième trimestre et durant l'exercice 2023, le dollar s'est affaibli par rapport à l'euro, ce qui a entraîné des pertes liées aux écarts de conversion.

[11] La réévaluation du passif net au titre des prestations définies au quatrième trimestre et durant l'exercice 2024 est principalement liée à une mise à jour des hypothèses démographiques (principalement au Royaume-Uni).

Tableau consolidé des flux de trésorerie (en M€)	IFRS			
	T4 2024	T4 2023	FY 2024	FY 2023
Profit / perte (-) de la période	-133	-208	-5	197
Ajustements au profit / perte (-) de la période	394	410	1,278	1,473
Amortissements & dépréciations d'actifs	261	291	732	739
Résultat des entreprises associées & coentreprises	-6	-4	-21	-25
Dotations & reprises de provisions [1]	64	97	84	470
Autres éléments non opérationnels & non cash	6	-70	7	-62
Charges financières nettes	20	32	119	158
Charges d'impôts	50	65	357	192
Variation du fonds de roulement [2]	142	179	-123	108
Utilisations de provisions	-28	-23	-148	-134
Utilisation des provisions pour contributions volontaires supplémentaires (plans de pension)	0	-86	0	-86
Dividendes reçus des entreprises associées & coentreprises	0	4	20	6
Impôts payés (hors impôts payés sur cession de participations)	-30	-81	-181	-288
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	345	195	841	1,275
dont flux de trésorerie liés à la Scission Partielle et à la gestion du portefeuille et exclus du Free Cash Flow [3]	-26	-90	-122	-105
Acquisition (-) de filiales	0	0	-4	-2
Acquisition (-) de participations - Autres	0	-2	-3	-14
Prêts aux entreprises associées et non consolidées et aux parties liées	-1	8	-5	0
dont avec le reste du groupe Solvay	0	8	0	0
Prêts aux entreprises associées et non consolidées et parties liées	0	22	0	172
dont Groupe Solvay [4]	0	22	0	172
Cession (+) de filiales et participations	5	23	13	32
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles et incorporelles	-154	-344	-624	-850
dont immobilisations corporelles [5]	-121	-313	-509	-762
dont les investissements nécessaires à la scission partielle et exclus du Free Cash Flow	-5	-3	-14	-54
dont immobilisations incorporelles	-33	-30	-115	-88
Dividendes d'instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur via les autres éléments du résultat global	0	1	2	1
Cession (+) d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	1	9	1
Modification des comptes bancaires internes avec le reste du Groupe Solvay [6]	0	-1,130	0	-570
Variation des actifs financiers non courants	0	-1	0	-1
Flux de trésorerie des activités d'investissement	-147	-1,422	-612	-1,231
Acquisition (-) / Vente (+) d'actions propres [7]	-72	3	-137	3
Nouveaux emprunts [8]	59	1,329	1,315	1,755
dont Groupe Solvay	0	381	0	771
Remboursements d'emprunts [9]	-90	-993	-1,566	-3,208
dont Groupe Solvay	0	-151	0	-2,270
Variation des autres actifs financiers	-5	5	-22	-4
Paiement de passifs locatifs	-17	-16	-61	-53
Intérêts nets reçus/(payés) [10]	-48	-46	-74	-119
Coupons payés sur obligations hybrides perpétuelles	0	0	-13	0
Dividendes aux actionnaires de Syensqo	-16	0	-170	0
Dividendes aux intérêts non contrôlés	-1	-1	-2	-8
Dividendes versés au Groupe Solvay [6]	0	0	0	-436
Dividendes reçus du Groupe Solvay [6]	0	1	0	1,305
Autres transactions avec le Groupe Solvay [6]	0	1,812	0	1,656
Injection de capital / remboursements des participations ne donnant pas le contrôle	0	7	9	7
Autres	-1	0	0	-9
Flux de trésorerie des activités de financement	-192	2,101	-723	890
Variation nette de trésorerie & équivalents de trésorerie	6	873	-493	934
Écarts de conversion	5	-16	2	-28
Trésorerie à l'ouverture	647	294	1,150	244
Trésorerie à la clôture	659	1,150	659	1,150

[1] Les dotations et reprises de provisions au T4 et à l'exercice 2024 sont principalement liées au plan de restructuration annoncé en novembre 2024 (78 millions €) ainsi qu'aux mises à jour périodiques des passifs environnementaux du Groupe. Les dotations et reprises de provisions de l'exercice 2023 sont principalement liées à l'augmentation de 229 millions € des provisions suite au règlement conclu avec le NJDEP concernant certaines réclamations liées aux PFAS dans le New Jersey, ainsi qu'à 41 millions € liés à la provision pour restructuration dans le cadre du plan de séparation.

[2] Les autres éléments hors exploitation et hors trésorerie de l'exercice 2023 concernent principalement l'actif d'indemnisation croisée HSE (51 millions €) lié à la scission de Solvay.

[3] Au cours de l'exercice 2024, les variations du fonds de roulement comprennent le paiement de 167 millions d'euros au NJDEP. Voir les événements importants pour plus de détails.

[4] Une contribution volontaire de 86 millions € a été versée aux régimes de retraite britanniques au S2 2023.

[5] Les flux de trésorerie du T4 et de l'exercice 2024 sont principalement dus aux paiements des coûts de séparation et des impôts liés à la scission partielle.

[6] Les remboursements de prêts des entreprises associées et non consolidées et des parties liées au cours des périodes précédentes présentées étaient dus à la restructuration du financement interne en préparation de la scission partielle.

[7] L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles au quatrième trimestre et au cours de l'exercice 2024 est principalement liée à l'expansion du site de PVDF à Tavaux, à la production de produits chimiques intermédiaires IRIS à Melle et à la capacité de production de réducteurs de friction dans l'ouest du Texas. L'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles en 2023 est principalement liée au nouveau siège social en Belgique et aux dépenses d'investissement pour l'expansion de la capacité de production de PVDF sur le site du Groupe à Tavaux.

[8] Voir la note 5 Transactions avec le groupe Solvay.

[9] Voir les événements importants pour plus de détails.

[10] L'augmentation des emprunts au cours de l'exercice 2024 est principalement liée à l'émission d'obligations de premier rang pour un montant nominal de 1,2 milliard de dollars US (1 milliard d'euros) et à l'émission d'un billet de trésorerie pour 150 millions d'euros. L'augmentation des emprunts au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2023 est principalement liée aux emprunts structurés et aux prêts avec le groupe Solvay restant pour financer les opérations quotidiennes des entités du groupe Syensqo avant la scission partielle et entièrement réglés lors de la scission partielle.

[11] Le remboursement des emprunts au cours de l'exercice 2024 concerne principalement le remboursement du prêt relais (1 355 millions d'euros) mis en place par Syensqo à la fin de 2023 dans le cadre de la scission de Solvay. Au cours des 3ème et 4ème trimestres 2024, 100 millions d'euros de billets de trésorerie ont été remboursés. Le remboursement des emprunts de l'exercice 2023 est principalement lié à une transaction aux États-Unis, où une entité au sein du groupe Solvay restant a payé un dividende au groupe Syensqo de 1,1 milliard de dollars US, ce qui a réduit pour le même montant le passif du compte bancaire interne que le groupe Syensqo avait avec cette entité appartenant au groupe Solvay restant. Les montants restants pour 2023 concernent principalement le règlement d'autres dettes avec le groupe Solvay restant avant la scission partielle.

[12] Les intérêts nets reçus/(payés) dans chacune des périodes de reporting présentées ne sont pas comparables en raison de la structure du capital en 2023 avant la scission partielle qui est différente de la structure du capital après la réalisation de la scission partielle. Les intérêts nets payés pour l'exercice 2024 concernent principalement les intérêts sur la facilité de conversion en obligations et les obligations de premier rang.

Etat consolidé de la situation financière

(en M€)

	31 Déc 2024	31 Déc 2023
Immobilisations incorporelles	1,639	1,659
Goodwill [1]	2,659	2,560
Immobilisations corporelles	3,729	3,494
Actifs comptabilisés au titre des droits d'utilisation	188	188
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	86	94
Participations dans des entreprises associées & des coentreprises	208	207
Autres participations	13	19
Actifs d'impôt différé [2]	391	661
Prêts & autres actifs	137	196
Autres instruments financiers	30	30
Actifs non courants	9,079	9,108
Stocks	1,273	1,244
Créances commerciales	948	907
Créances d'impôt	51	52
Autres instruments financiers	67	48
Autres créances	297	385
Trésorerie & équivalents de trésorerie	659	1,150
Actifs courants	3,294	3,786
Total des actifs	12,373	12,894
Capital social	1,352	1,352
Primes d'émissions	1,022	1,022
Autres réserves	5,059	5,193
Participations ne donnant pas le contrôle	50	42
Total des capitaux propres	7,482	7,608
Provisions liées aux avantages du personnel	395	373
Autres provisions [3]	314	405
Passifs d'impôt différé	381	428
Dettes financières [4]	1,822	2,159
Autres passifs	50	76
Passifs non courants	2,961	3,442
Autres provisions [3]	219	297
Dettes financières [4]	293	154
Dettes commerciales	1,001	918
Dettes fiscales	25	58
Autres passifs	392	417
Passifs courants	1,929	1,844
Total du passif	12,373	12,894

[1] La variation du goodwill est principalement due aux fluctuations des taux de change en 2024.

[2] Voir la note de bas de page 8 du compte de résultat consolidé pour plus de détails.

[3] Les autres provisions ont diminué en 2024 en raison de l'effet net de deux événements: (i) Le 1er mars 2024, le règlement avec le NJDEP, consigné dans une ordonnance de consentement judiciaire, a obtenu l'approbation du tribunal et est devenu définitif et contraignant. Ainsi, au premier trimestre 2024, le règlement a été reclassé des Autres provisions aux Autres passifs courants avant d'être payé au deuxième trimestre 2024 lorsque le Groupe a effectué un paiement en espèces de 167 millions d'euros. Par conséquent, au 31 décembre 2024, les Autres provisions ont diminué du montant du règlement. Voir les événements importants pour plus de détails. (ii) En novembre 2024, le Groupe a annoncé un nouveau plan de restructuration visant à adapter l'organisation pour mieux répondre aux besoins évolutifs de ses clients et à se concentrer sur des projets qui accéléreront la croissance. Cela a entraîné une charge de 76 millions d'euros au titre des provisions pour restructuration.

[4] Voir la note 6 pour plus de détails.

Etat consolidé des variations des capitaux propres

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère

(en M€)	Réserves de réévaluation (à la juste valeur)											
	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Obligations hybrides perpétuelles	Capitaux propres investis attribuables à Syensqo / Résultats non distribués	Ecart de conversion	Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	Couvertures de flux de trésorerie	Plans de pension à prestations définies	Réserves totales	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au Dec 31, 2022					5,002	-130	4	3	44	4,922	24	4,946
Profit / perte (-) de la période	-	-	-	-	193		-	-	-	193	3	197
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	0	-173	3	-32	-33	-235	-3	-238
Résultat global	-	-	-	-	193	-173	3	-32	-33	-42	1	-41
Injection de capital provenant d'intérêts ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	7
Transactions avec le Groupe Solvay	-	-	-62	494	2,247	1	-	-9	1	2,672	20	2,692
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-8	-8
Allocation du capital investi selon la structure légale	1,352	1,022	-	-	-2,374	-	-	-	-	-2,374	-	0
Coût des plans de rémunération en actions					11					11		11
Vente / acquisition (-) d'actions propres			2							2		2
Autres	-	-	-	-	0	-	1	-	-	0	-	0
Solde au 31 Déc 2023	1,352	1,022	-59	494	5,079	-302	8	-39	12	5,193	42	7,608
Profit / perte (-) de la période	-	-	-	-	-5	-	-	-	-	-5	0	-5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	0	217	-10	38	-79	167	2	168
Résultat global	-	-	-	-	-5	217	-10	38	-79	161	2	163
Injection de capital provenant d'intérêts ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	9
Coût des plans de rémunération en actions	-	-	-	-	19	-	-	-	-	19	-	19
Dividendes	-	-	-	-	-170	-	-	-	-	-170	-2	-173
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	-	-	-	-	-13	-	-	-	-	-13	-	-13
Vente / acquisition (-) d'actions propres [1]	-	-	-137	-	-	-	-	-	-	-137	-	-137
Annulation d'actions propres [1]	-	-	64	-	-64	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	4	-	2	-	-	-	-	6	-	6
Solde au 31 Déc 2024	1,352	1,022	-129	494	4,848	-85	-2	-1	-67	5,059	50	7,482

[1] Pour plus de détails, voir le programme de rachat d'actions dans les événements importants.

Avant la scission partielle, Syensqo ne constituait pas un groupe avec une société mère conformément à la norme IFRS 10 États financiers consolidés. Par conséquent, le capital social, les primes d'émission, les actions propres et les bénéfices non distribués pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été présentés comme des capitaux propres investis attribuables à Syensqo.

Avant la Scission partielle, les écarts de change cumulés dans la conversion des opérations étrangères étaient évalués à leur valeur comptable incluse dans les états financiers consolidés du groupe Solvay pour les Entités dédiées et au prorata des actifs nets transférés à Syensqo pour les Entités mixtes. Les changements dans les capitaux propres qui résultent de transactions considérées comme étant immédiatement réglées par les capitaux propres et donc traitées comme des contributions ou des distributions aux actionnaires sont inclus dans la ligne "Transactions avec le groupe Solvay", dans les états des changements dans les capitaux propres. Ces contributions ou distributions aux actionnaires sont liées à des considérations spécifiques au carve-out, telles que l'allocation des coûts pour les services partagés, l'impact des résultats fiscaux recalculés sur la base des déclarations fiscales séparées, les charges de restructuration et les charges liées aux avantages sociaux, ainsi qu'à l'exécution du programme de gestion du passif.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

1. Informations générales et événements significatifs

Syensqo est une société anonyme de droit belge cotée sur Euronext Brussels. La publication de ces états financiers consolidés condensés a été autorisée par le conseil d'administration le 26 février 2025.

Passifs environnementaux

Le 28 juin 2023, Solvay Specialty Polymers USA, LLC ("Solvay Specialty Polymers"), une filiale de Syensqo SA, et le Département de la Protection de l'Environnement du New Jersey ("NJDEP") ont annoncé un accord résolvant certaines réclamations liées aux PFAS dans le New Jersey.

L'accord, qui ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité, a été structuré sous la forme d'une ordonnance de consentement judiciaire et a été présenté à la Cour américaine pour examen et approbation après une période de consultation publique. L'approbation du tribunal a été obtenue le 1er mars 2024 et est devenue définitive et contraignante.

Selon les termes de l'accord, Solvay Specialty Polymers a accepté de payer US\$75 millions au NJDEP pour les dommages aux ressources naturelles (NRD) et €100 millions pour financer les projets de remédiation PFAS du NJDEP dans les régions du New Jersey proches du site du groupe à West Deptford. Le règlement comprend des engagements pour Solvay Specialty Polymers d'achever les activités de remédiation qui ont commencé en 2013, y compris l'analyse de l'eau et du sol près du site de West Deptford. Solvay Specialty Polymers a accepté d'établir une source de financement de la réhabilitation d'un montant de US\$214 millions pour financer ces activités. Suite à ce règlement, Solvay Specialty Polymers a augmenté sa provision actuelle d'environ 250 millions de dollars américains (229 millions d'euros) au cours du T2 2023.

Suite à l'approbation de l'ordonnance de consentement judiciaire par la Cour américaine, un montant de US\$180 millions (€167 millions) a été reclassé des "Autres provisions (courantes)" aux "Autres passifs (courants)" au 31 mars 2024 et ce montant a été payé en avril 2024 (dans le tableau flux de trésorerie, il est inclus dans les variations du fonds de roulement pour l'exercice 2024). Le solde de la provision sera dépensé sur une période de 30 ans et est inclus dans les autres provisions non courantes.

La provision environnementale comptabilisée est basée sur la valeur actuelle nette des prévisions de flux de trésorerie nécessaires, pour l'année en cours et les années à venir, pour régler les obligations de remise en état. Cette provision représente les sorties de fonds estimées et ne tient pas compte des recouvrements attendus de la part de tiers, ni des indemnités d'assurance potentielles, dont la combinaison pourrait réduire de manière significative les coûts résultants.

Le groupe a présenté certaines demandes d'indemnisation au titre de son assurance responsabilité environnementale et a reçu et comptabilisé 32 millions d'euros en tant que règlement préliminaire de ces demandes d'indemnisation au titre de la police d'assurance en février 2024. D'autres indemnités d'assurance non comptabilisées et le recouvrement auprès de tiers contributeurs sont toujours en cours de discussion.

Emissions obligataires

Le 4 juin 2024, le Groupe a émis des obligations senior pour un montant nominal de US\$1,2 milliard en deux tranches :

- une obligation de US\$600 millions d'une durée de 5 ans avec un coupon fixe de 5,65% ;
- une obligation de US\$600 millions d'une durée de 10 ans et assortie d'un coupon fixe de 5,85%.

Le produit de l'émission d'obligations sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise, y compris le remboursement du crédit-relais mis en place par Syensqo à la fin de 2023 dans le cadre de la scission de Solvay. Le crédit-relais a été remboursé en juin 2024.

Les obligations sont comptabilisées comme des passifs financiers à long terme et évaluées au coût amorti conformément à la norme IFRS 9 Instruments financiers.

Voir la note 6 pour plus de détails.

Programme de rachat d'actions

Le 25 juin 2024, le groupe a lancé un programme de rachat d'actions. Le rachat d'actions Syensqo dans le cadre du Programme de rachat d'actions visait à couvrir les obligations actuelles et futures au titre des plans d'incitation à long terme actuels de Syensqo pour ses employés et a été effectué dans les conditions de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale extraordinaire de Syensqo SA le 8 décembre 2023.

Dans le cadre de ce programme, qui a débuté le 25 juin 2024 et s'est achevé le 23 octobre 2024, Syensqo a acquis 983 000 actions Syensqo pour un prix total de 74 millions d'euros. Toutes les actions acquises sont comptabilisées comme des actions propres.

Le 30 septembre 2024, le groupe a annoncé que le conseil d'administration avait approuvé un plan visant à lancer un nouveau programme de rachat d'actions d'une valeur maximale de 300 millions d'euros. L'objectif de ce programme est d'améliorer la structure du capital et l'efficacité de Syensqo, en annulant toutes les actions rachetées dans le cadre du programme et en réduisant ainsi le capital social émis de la société.

Le programme sera réalisé selon les termes et conditions approuvés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 8 décembre 2023. Il sera mené conformément à la réglementation applicable et exécuté par un intermédiaire indépendant. Le programme sera exécuté en plusieurs tranches indépendantes.

Le 5 novembre 2024, le Groupe a lancé la première tranche du programme de rachat de 300 millions d'euros. Le Groupe a achevé cette première tranche le 27 novembre 2024 et a acquis 658 488 actions Syensqo pour un prix total de 50 millions d'euros. Toutes ces actions acquises ont été annulées en décembre 2024.

Le 4 décembre 2024, le Groupe a lancé la deuxième tranche du programme de rachat de 300 millions d'euros. Cette tranche se déroulera jusqu'au 26 février 2025 et portera sur un montant maximum de 50 millions d'euros. Le mandat contractuel avec l'intermédiaire financier indépendant peut être annulé à tout moment, par conséquent, conformément à la norme IFRS 9 Instruments financiers, aucun passif financier n'est comptabilisé au 31 décembre 2024 pour le mandat de 50 millions €. Le groupe a l'intention d'annuler toutes les actions acquises dans le cadre de cette deuxième tranche.

Au 31 décembre 2024, le Groupe avait acquis 185 000 actions Syensqo pour un prix total de 14 millions d'euros dans le cadre de la deuxième tranche du programme. Toutes ces actions acquises ont été annulées en décembre 2024.

Gestion des risques liés aux pensions

Le 17 septembre 2024, le groupe a annoncé une étape importante dans son engagement continu en faveur de la stabilité financière de ses retraités aux États-Unis et au Canada, en réduisant ses obligations de pension par l'achat de contrats de rente collective. Cette décision stratégique vise à réduire les obligations brutes du groupe en matière de retraite et le risque de volatilité associé, tout en améliorant la sécurité à long terme des prestations de retraite pour ses retraités.

En août 2024, Syensqo a conclu des accords avec Pacific Life Insurance Company (« Pacific Life ») et RBC Insurance (« RBC ») pour transférer certaines de ses obligations légales et implicites en matière de pension, sans modification des prestations pour ses retraités. Ce transfert a permis de régler l'obligation brute de pension de 485 millions de dollars américains. Étant donné que les régimes étaient entièrement financés, il n'a pas entraîné de besoins supplémentaires de financement en espèces.

RBC commencera à payer et à administrer les prestations de retraite des retraités et bénéficiaires concernés au Canada à partir de décembre 2024 et Pacific Life fera de même pour les retraités et bénéficiaires américains à partir de janvier 2025.

Les obligations au titre des prestations définies aux États-Unis et au Canada ont diminué respectivement de US\$ 470 millions et de CAD 20 millions, tandis que US\$ 450 millions et CAD 20 millions d'actifs du régime ont été décomptabilisés à la suite du transfert.

Accord sur les questions fiscales aux États-Unis

Dans le cadre de la scission partielle, Syensqo et Solvay ont conclu un Accord sur les Questions Fiscales aux États-Unis ("l'AQF") destiné (entre autres) à préserver le traitement fiscal de la scission partielle et de la séparation des Activités américaines de SpecialtyCo et des Activités américaines de EssentialCo (la "scission américaine") dans le cadre de l'impôt fédéral sur le revenu.

En vertu de l'AQF américain, il est interdit à Syensqo et Solvay de prendre des mesures dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles aient pour conséquences que la scission partielle ou le spin-off américain (ou certaines transactions associées) ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier du traitement fiscal américain prévu, ou qui pourraient compromettre les conclusions, ou qui seraient incompatibles avec la décision de l'IRS ou l'avis fiscal susmentionné.

En outre, il est généralement interdit aux parties (sous réserve de certaines exceptions dans l'AQF américain), pendant la période de deux ans suivant l'achèvement de la scission partielle, de s'engager dans certaines acquisitions, fusions, liquidations, ventes et opérations de rachat concernant leurs actions et actifs respectifs qui pourraient compromettre l'exonération fiscale de la scission partielle ou de la scission américaine aux fins de l'impôt fédéral américain sur le revenu.

Ni les obligations de Solvay ni celles de Syensqo en vertu de l'AQF américain ne sont limitées en montant ou soumises à un plafond.

Au 31 décembre 2024, Syensqo n'avait pas connaissance d'une violation ou d'une prétendue violation par elle de ses obligations en vertu de l'AQF américain, et n'avait reçu aucune notification de Solvay concernant une violation ou une prétendue violation de celui-ci.

Tests de dépréciation

La direction a effectué le test de dépréciation annuel à la date de clôture et a enregistré une perte de valeur de 55 millions d'euros pour le groupe d'UGC Oil & Gas.

Les tests de dépréciation effectués au niveau des UGC au 31 décembre 2024, en utilisant la valeur d'usage, étaient basés sur les budgets approuvés par le conseil d'administration de Syensqo et les plans à moyen terme. La perte de valeur comptabilisée pour le groupe d'UGC Oil & Gas (Consumers & Resources) résulte de la faible performance commerciale en 2024, due à un déclin continu dans le segment de la stimulation, matérialisé par une réduction des volumes vendus pour les réducteurs de friction, ainsi qu'à une concurrence accrue et à une évolution des clients vers des produits plus rentables. Cela a eu un effet aggravant sur la valeur terminale, même si l'hypothèse de taux de croissance à long terme pour cette activité reste inchangée.

La perte de valeur de 55 millions d'euros a été répartie entre les immobilisations incorporelles (11 millions d'euros) et les immobilisations corporelles (44 millions d'euros).

En ce qui concerne l'UGC Aroma, bien que la rentabilité se soit améliorée, les perspectives à long terme restent incertaines et les pertes de valeur enregistrées en 2023 n'ont pas été reprises en 2024.

2. Méthodes comptables

Syensqo a préparé ses états financiers consolidés résumés sur une base trimestrielle, conformément à la norme IAS 34 Information financière, en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour la préparation des états financiers consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les états financiers consolidés pour 2023 ont été publiés en avril 2024.

En 2023, avant la Scission Partielle, une Réorganisation Juridique a eu lieu en réalisant : (i) le transfert d'actifs, de passifs et d'activités d'entités juridiques qui entreprenaient auparavant à la fois des activités de Spécialités et des activités du Groupe Solvay restant (appelées " Entités mixtes ") vers des entités juridiques existantes ou nouvelles dédiées soit aux Activités de Spécialités, soit aux activités du Groupe Solvay restant ; et (ii) la réorganisation de la propriété au sein du Groupe Solvay de toutes les entités juridiques existantes entièrement dédiées aux Activités de Spécialités avant la Réorganisation Juridique (" Entités Dédiées "), de toutes les entités juridiques existantes qui étaient des Entités Mixtes avant la Réorganisation Juridique et desquelles les activités du Groupe Solvay restant ont été retranchées, et de toutes les nouvelles entités juridiques auxquelles les Activités de Spécialités ont été retranchées dans le cadre de la Réorganisation Juridique. La réorganisation juridique est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun qui est exclu du champ d'application de la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises". En l'absence de norme IFRS spécifiquement applicable à une telle transaction, la direction a choisi d'appliquer la méthode de la mise en commun des intérêts dans les états financiers consolidés de Syensqo, sur la base des valeurs comptables historiques des actifs et des passifs des entités qui se regroupent. Syensqo SA est l'entité continue de l'entité déclarante reflétée dans les états financiers combinés de SpecialtyCo.

La préparation des chiffres pour le groupe Syensqo en 2023 avant la date de la scission partielle, a exigé de la direction qu'elle applique des méthodes et des politiques comptables basées sur des jugements. L'application de ces jugements, y compris la manière dont les entités au sein du groupe Solvay existant ont été combinées, a affecté les montants déclarés des actifs et des passifs au 31 décembre 2023 ainsi que les montants déclarés des produits et des charges avant la date de la scission partielle.

Les jugements comptables critiques et les principales sources d'incertitude en matière d'estimation figurant dans les états financiers consolidés de 2023 restent applicables. Des mises à jour pertinentes sur des sujets spécifiques sont incluses dans ces notes et doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés 2023.

Ci-dessous se trouvent les normes, interprétations et amendements qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 2024 et qui sont pertinents pour le Groupe. Une évaluation a été faite et ces amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés résumés du Groupe.

Accords de financement avec les fournisseurs - Modifications de l'IAS 7 et de l'IFRS 7

En mai 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS 7 État des flux de trésorerie et à l'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir, afin de clarifier les caractéristiques des accords de financement avec les fournisseurs et d'exiger des informations supplémentaires sur ces accords. Les exigences en matière d'informations à fournir dans les amendements visent

à aider les utilisateurs des états financiers à comprendre les effets des accords de financement avec les fournisseurs sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une entité.

Les règles de transition précisent qu'une entité n'est pas tenue de fournir les informations dans les périodes de l'année de l'application initiale des amendements. Par conséquent, les amendements n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés résumés du groupe.

Amendements à l'IFRS 16 : Passifs de location dans le cadre d'une cession-bail

En septembre 2022, l'IASB a publié un document intitulé "Passif au titre d'un contrat de location dans le cadre d'une cession-bail (amendements à l'IFRS 16)", avec des amendements qui clarifient la manière dont un vendeur-préneur évalue ultérieurement les transactions de cession-bail qui satisfont aux exigences de l'IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" (IFRS 15) pour être comptabilisées en tant que vente. Ces amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés résumés du groupe.

Amendements à l'IAS 1 : Classification des passifs comme courants ou non courants

En janvier 2020 et en octobre 2022, l'IASB a publié des amendements aux paragraphes 69 à 76 de l'IAS 1 afin de préciser les exigences relatives au classement des passifs en tant que courants ou non courants. Les amendements clarifient :

- Qu'entend-on par "droit de différer le règlement" ?
- Le droit de différer le règlement doit exister à la fin de la période de reporting ;
- Que la classification n'est pas affectée par la probabilité qu'une entité exerce son droit de report ;
- Ce n'est que si un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres que les termes d'un passif n'ont pas d'incidence sur sa classification.

En outre, une exigence a été introduite selon laquelle une entité doit fournir des informations lorsqu'un passif résultant d'un contrat de prêt est classé comme non courant et que le droit de l'entité de différer le règlement est subordonné au respect de clauses futures dans un délai de douze mois. Les amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés condensés du groupe.

Réforme fiscale internationale - Règles du Pilier Deux - Amendements à IAS 12

La législation du Pilier Deux a été promulguée ou pratiquement promulguée dans certaines juridictions dans lesquelles le Groupe opère, notamment en Belgique où se trouve l'entité mère ultime. La législation entre en vigueur pour l'exercice financier du Groupe commençant le 1er janvier 2024.

Syensqo SA suit de près les lois adoptées par les différentes juridictions à la suite des initiatives de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Union européenne concernant l'impôt minimum mondial de 15% dans le cadre du Pilier Deux, ainsi que l'impact potentiel de ces lois.

Le Groupe a effectué les calculs du "Transitional CbCR Safe Harbour" (TCSH) sur la base des chiffres au 31 décembre 2024 et de la classification des entités selon le Pilier Deux, en partant de l'hypothèse raisonnable que le Groupe sera éligible pour la qualification CbCR ("Qualified CbCR") dans le cadre du "Safe Harbour" du Pilier Deux.

D'après notre évaluation, le Chili, les Émirats Arabes Unis et le Luxembourg sont les seules juridictions qui n'entrent pas dans le champ d'application du TCSH. Toutefois, sur la base du calcul complet du Pilier Deux qui a été effectué, l'impôt complémentaire qui serait dû est négligeable.

Les données relatives aux entités non consolidées (y compris les entreprises communes de GloBE) n'ont pas été prises en compte dans l'analyse, mais l'impact ne devrait pas être significatif.

3. Présentation par segment

Syensqo est organisé par segments opérationnels, tels que décrits ci-après :

- **Materials**, comprenant les GBUs Composite Materials et Speciality Polymers. Le segment Materials offre un portefeuille unique de polymères et de technologies composites de haute performance utilisés principalement dans les applications de mobilité durable. Ses solutions permettent de réduire le poids et d'améliorer les performances tout en réduisant les émissions de CO2 et en améliorant l'efficacité énergétique. Les principaux marchés desservis comprennent la mobilité de nouvelle génération dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, des soins de santé et de l'électronique.
- **Consumer & Resources** offre une expertise unique en matière de formulation et d'application grâce à des formulations spécialisées personnalisées pour la chimie des surfaces et le comportement des liquides, maximisant le rendement et l'efficacité des processus dans lesquels elles sont utilisées tout en minimisant l'impact sur l'environnement. Novecare, Technology Solutions, Aroma Performance, et Oil & Gas se concentrent sur des domaines spécifiques tels que les

ressources (amélioration du rendement de l'extraction des métaux, des minéraux et du pétrole), les applications industrielles (telles que les revêtements) ou les biens de consommation et les soins de santé (y compris la vanilline et le guar pour les soins domestiques et personnels).

- **Corporate & Business Services** comprend les services corporate centralisés, tels que la recherche et l'innovation, les unités de cogénération dédiées aux activités de Syensqo et le développement de nouvelles activités (DNA) et les activités liées à Peroxides dans l'entité de Zhenjiang.

Rapprochement des résultats par segment, sous-jacents & IFRS

(en M€)	T4 2024	T4 2023	FY 2024	FY 2023
Chiffre d'affaires net	1,598	1,577	6,563	6,834
Materials	903	927	3,772	4,004
Consumer & Ressources	696	650	2,791	2,826
Corporate & Business Services	0	0	0	4
EBITDA sous-jacent	298	294	1,412	1,618
Materials	264	261	1,185	1,312
Consumer & Ressources	93	79	449	457
Corporate & Business Services	-59	-46	-222	-151
Amortissements & dépréciations d'actifs sous-jacents	-163	-139	-533	-484
EBIT sous-jacent	135	155	879	1,134
Impact comptable des Novation des couvertures énergie et des amortissements & dépréciations de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) des sociétés acquises	-32	17	-147	-31
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure	-161	-323	-243	-388
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques	-5	40	-18	-168
EBIT	-64	-111	471	547
Charges financières nettes	-20	-32	-119	-158
Profit / perte (-) de la période avant impôts	-83	-143	352	389
Impôts sur le résultat	-50	-65	-357	-192
Profit / perte (-) de la période des activités poursuivies	-133	-208	-5	197
Profit / perte (-) de la période attribué aux actionnaires Syensqo	-133	-209	-5	193
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	-1	1	0	3
Investissements	-166	-357	-671	-848
Materials	-91	-235	-436	-557
Consumer & Ressources	-46	-95	-143	-217
Corporate & Business Services	-29	-27	-91	-74

Fonds de roulement par segment (en M€)	Stocks		Créances commerciales		Dettes commerciales	
	31 Déc 2024	31 Déc 2023	31 Déc 2024	31 Déc 2023	31 Déc 2024	31 Déc 2023
Materials	815	792	534	485	-422	-392
Consumer & Ressources	452	444	404	380	-393	-357
Corporate and Business Services	6	9	9	42	-187	-169
Total Syensqo	1,273	1,244	948	907	-1,001	-918

Le groupe n'a pas d'impact saisonnier significatif sur ses états financiers consolidés condensés. Le Groupe a comptabilisé 3,9 millions d'euros de ventes intersectorielles au cours de l'exercice 2024.

Pour plus de détails sur les rapprochements entre les données sous-jacentes et les données IFRS, veuillez vous référer à la section "Business Review". Pour plus de détails sur la performance par segment, veuillez vous référer à la note 3 de la section "Business Review".

4. Instruments financiers

Méthodes de valorisation

Par rapport au 31 décembre 2023, il n'y a pas de changement dans les techniques d'évaluation.

Juste valeur des instruments financiers évalués à leur coût amorti

Pour tous les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière de Syensqo, la juste valeur de ces instruments financiers au 31 décembre 2024 n'est pas significativement différente de leur valeur comptable au 30 septembre 2024, au 30 juin 2024 et au 31 mars 2024 et n'est pas significativement différente de celles publiées dans la note F32 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

(en M€)	31 Déc 2024				31 Déc 2023				Variation
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Détenus à des fins de transaction	0	8	0	8	0	12	0	12	-4
Risque de change	0	1	0	1	0	4	0	4	-3
Cours de l'action Syensqo	0	5	0	5	0	8	0	8	-3
Indice	0	1	0	1	0	2	0	2	-1
Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14	0	50	64	19	0	49	68	-4
Cours de l'action Solvay	14	0	0	14	19	0	0	19	-5
New Business Development	0	0	50	50	0	0	49	49	1
Couverture de flux de trésorerie	0	8	0	8	0	17	0	17	-11
Risque de change	0	7	0	7	0	9	0	9	-2
Risque d'énergie	0	0	0	0	0	6	0	6	-6
Risque CO2	0	1	0	1	0	3	0	3	-2
Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	26	26	0	0	26	26	0
New Business Development	0	0	26	26	0	0	26	26	0
Total (actif)	14	15	76	105	19	29	75	122	-19
Détenus à des fins de transaction	0	-3	0	-3	0	-2	0	-2	-1
Risque de change	0	-2	0	-2	0	-2	0	-2	0
Indice	0	-1	0	-1	0	0	0	0	-1
Couverture de flux de trésorerie	0	-17	0	-17	0	-49	0	-49	32
Risque de change	0	-8	0	-8	0	-3	0	-3	-5
Risque de taux d'intérêt	0	0	0	0	0	-29	0	-29	29
Risque d'énergie	0	-3	0	-3	0	-17	0	-17	14
Risque CO2	0	-6	0	-6	0	0	0	0	-6
Total (passif)	0	-20	0	-20	0	-51	0	-51	31

Le tableau "Instruments financiers évalués à la juste valeur" fournit une analyse des instruments financiers qui, après leur comptabilisation initiale, sont évalués à la juste valeur, regroupés dans les niveaux 1 à 3 en fonction du degré d'observabilité de la juste valeur. Les instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction et comme instruments de couverture dans les couvertures de flux de trésorerie sont principalement regroupés dans les niveaux 1 et 2. Ils sont évalués à leur juste valeur sur la base de modèles de prix à terme et de swaps utilisant des calculs de valeur actualisée. Les modèles intègrent diverses données, notamment les taux de change au comptant et les taux d'intérêt des monnaies respectives, les écarts de base entre les monnaies respectives, les courbes des taux d'intérêt et les courbes des taux à terme de la marchandise sous-jacente. Les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais d'OCI et par le biais du compte de résultat sont présentés dans les niveaux 1 et 3. La juste valeur des instruments présentés au niveau 3 est mesurée sur la base des lignes directrices recommandées par l'International Private Equity and Venture Capital Valuation (IPEV).

Conformément aux règles internes du groupe, la responsabilité de l'évaluation du niveau de la juste valeur incombe (a) au département de la trésorerie pour les instruments financiers dérivés non liés aux services publics et les passifs financiers non dérivés, (b) au département du développement durable et de l'énergie pour les instruments financiers dérivés liés aux services publics et (c) au département des finances pour les actifs financiers non dérivés.

Le Groupe détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant la catégorisation (sur la base de la donnée du niveau le plus bas qui est significative pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble) à la fin de chaque période de reporting. Au cours du trimestre, aucun transfert de ce type n'a eu lieu.

Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière de Syensqo, la juste valeur de ces instruments au 31 décembre 2024 a changé par rapport au 31 décembre 2023 en raison du règlement du swap de risque de taux d'intérêt (instrument T-Lock, passif financier de 29 millions d'euros au 31 décembre 2023) et du règlement des contrats d'énergie. Il convient de noter que la comptabilité de couverture des flux de trésorerie a été appliquée au swap de taux d'intérêt ; par conséquent, les mouvements de juste valeur correspondants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Le règlement net des intérêts (7 millions d'euros) sur ces instruments de couverture sera comptabilisé dans le compte de résultat comme faisant partie des coûts de financement, réduisant ainsi l'impact sur le compte de résultat des charges d'intérêts générées par les obligations de premier rang (émises en juin 2024), sur la durée de vie des obligations.

5. Transactions avec le groupe Solvay restant

Dividendes payés au / reçus du groupe Solvay et autres transactions avec le groupe Solvay restant

Au cours de la période de reporting précédente, Syensqo n'était pas constituée en tant que groupe sous une société holding unique et les entités dédiées et mixtes de Syensqo détenaient des investissements dans des filiales du groupe Solvay restant et vice-versa.

Ces investissements dans des filiales du groupe Solvay restant ont été éliminés des capitaux propres dans les états financiers combinés condensés de Syensqo pour la période précédant la scission partielle. En conséquence, les liquidités provenant des dividendes payés par les entités dédiées ou mixtes de Syensqo au groupe Solvay restant ou reçus par Syensqo des filiales du groupe Solvay restant sont présentées dans la ligne "Dividendes payés au groupe Solvay" et "Dividendes reçus du groupe Solvay", respectivement, dans les états consolidés des flux de trésorerie. Ils sont également inclus dans les "Transactions avec le groupe Solvay" dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Les flux de trésorerie associés aux augmentations de capital, aux remboursements de capital ou aux transferts de ces investissements dans les filiales du groupe Solvay restant sont également présentés dans les "Autres transactions avec le groupe Solvay" dans les états consolidés des flux de trésorerie et comme faisant partie des "Transactions avec le groupe Solvay" dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Certaines transactions d'exploitation et d'investissement de Syensqo sont présentées sur une "base brute" :

- les charges et produits d'exploitation sont présentés comme des flux de trésorerie d'exploitation ;
- les acquisitions et ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, filiales et autres investissements sont présentées comme des flux de trésorerie d'investissement et, simultanément, les contributions de / distributions au Groupe Solvay restant sont présentées dans le flux de trésorerie des activités de financement comme " Autres transactions avec le Groupe Solvay ", chaque fois que ces transactions ne se traduisent pas en fin de compte par des mouvements de " Trésorerie et équivalents de trésorerie " pour Syensqo.

Cela se produit pour le découpage des transactions Syensqo susmentionnées dans les entités mixtes qui sont devenues partie du groupe Solvay restant, étant donné que la "trésorerie et les équivalents de trésorerie" de ces entités ne sont pas inclus dans les états consolidés de la position financière.

Les impôts courants provenant des résultats de Syensqo dans les entités mixtes du groupe Solvay restant, les coûts de restructuration liés aux provisions réglées par le groupe Solvay restant, les charges liées aux avantages du personnel pour les obligations à prestations définies conservées par le groupe Solvay restant et les charges pour l'utilisation des actifs partagés des entités mixtes sont des exemples supplémentaires de transactions considérées comme étant immédiatement réglées par le groupe Solvay restant et accumulées dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

La présentation sur une "base brute" est considérée comme reflétant mieux la performance de l'entreprise en termes de génération de flux de trésorerie.

Les mouvements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie résultant des flux de trésorerie d'exploitation et d'investissement des activités du groupe Solvay restant, qui se sont produits dans les entités mixtes qui ont été intégrées à Syensqo sur la base de la réorganisation juridique, ne sont pas inclus dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et d'investissement. Ils sont plutôt présentés dans la ligne "Autres transactions avec le groupe Solvay" dans l'état consolidé des flux de trésorerie et l'état consolidé des variations des capitaux propres, étant donné que la variation correspondante de la "trésorerie et des équivalents de trésorerie" est incluse dans l'état consolidé de la situation financière.

Les détails de la ligne "Autres transactions avec le groupe Solvay" et la réconciliation entre les montants correspondants dans les états consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Transactions avec le groupe Solvay

(en M€)	T4 2024	T4 2023	FY 2024	FY 2023
Découpage des entités mixtes	-	229	-	250
Augmentation / réduction de capital, transfert d'actions avec le groupe Solvay restant	-	409	-	216
Trésorerie et équivalents de trésorerie transférés lors de la scission	-	1,200	-	1,210
Coûts de restructuration	-	-2	-	9
Impôts courants	-	-23	-	-28
Total des autres transactions avec le groupe Solvay dans le tableau des flux de trésorerie	-	1,812	-	1,656
Dividendes payés au groupe Solvay	-	-	-	-436
Dividendes reçus du groupe Solvay	-	1	-	1,305
Impôts différés	-	-14	-	-14
Obligations hybrides transférées lors de la scission	-	494	-	494
Actions propres	-	-62	-	-62
Autres dettes financières transférées lors de la scission	-	-794	-	-794
Autres	-	2	-	542
Total des autres transactions avec le groupe Solvay dans l'état des variations des capitaux propres	-	1,439	-	2,692

Dans le cadre de la mise en œuvre de la structure du capital cible (principalement aux États-Unis), une entité du groupe Solvay restant a payé un dividende au groupe Syensqo de US\$1,1 milliard, ce qui a réduit pour le même montant le passif du compte bancaire interne que le groupe Syensqo avait avec cette entité appartenant au groupe Solvay restant.

Modifications des comptes bancaires internes avec le groupe Solvay restant

Les comptes bancaires internes entre Syensqo et le groupe Solvay restant, en place sur les périodes présentées et éliminés dans le cadre des procédures de consolidation appliquées pour les états financiers consolidés du groupe Solvay, ont été réintégrés dans les états financiers consolidés de Syensqo.

Lorsque ces comptes bancaires internes, faisant partie du système de cash pooling, étaient en position d'actif structurel pour Syensqo, les changements y afférents sont présentés sur la ligne "Variation des comptes bancaires internes avec le groupe Solvay restant" dans le cadre des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement.

À la fin du mois de décembre 2023, il n'y a plus de comptes bancaires internes restants entre Syensqo et le Groupe Solvay restant, car les comptes ont été réglés au moment de la Scission partielle ou avant, suite à la réalisation de la Réorganisation juridique.

Services fournis par le groupe Solvay

Le groupe Solvay a fourni à Syensqo des services partagés tels que, mais sans s'y limiter, des services fiscaux, juridiques, comptables, informatiques, des services liés au personnel et des services de trésorerie. Les coûts de ces services, tels qu'historiquement facturés aux activités de Syensqo et inclus dans le compte de résultat consolidé condensé sur la base de leurs montants historiques, s'élevaient à environ 60 millions € au quatrième trimestre 2023 et à 360 millions € pour l'année se terminant le 31 décembre 2023.

Le personnel et les activités liés à ces services partagés sont fournis à Syensqo par le groupe Solvay dans le cadre de contrats de services transitoires, qui sont entrés en vigueur à la date de la scission partielle.

Les coûts liés aux fonctions d'entreprise encourus au profit du groupe Solvay dans son ensemble, y compris, mais sans s'y limiter, les coûts pour le Conseil d'Administration de Solvay SA, l'équipe de direction exécutive, les relations avec les investisseurs et la communication d'entreprise, n'ont pas été inclus dans les états financiers combinés condensés pour les périodes antérieures à la scission partielle. Sur la base de l'utilisation relative de Syensqo par rapport au reste du groupe Solvay, une partie de ces coûts d'entreprise a été incluse dans l'EBITDA sous-jacent pour 15 millions € au T4 2023 et 66 millions € pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (voir Rapprochement des mesures de performance alternatives à la page 10 pour plus d'informations).

6. Dette nette

(en M€)	31 Déc 2024	31 Déc 2023
Facilités Bridge-to-Bond	-	1,338
Émission d'obligations pour un montant de 1,2 milliard d'USD en 2024	1,149	-
Obligations 2027 pour un montant de 500 millions d'EUR	498	498
Obligations Cytec	157	147
Papier commercial	50	0
Dettes de location	230	219
Autres dettes financières	30	111
Total des dettes financières courantes et non courantes (a)	2,115	2,313
Trésorerie & équivalents de trésorerie (b)	-659	-1,150
Autres instruments financiers (c)	-97	-78
Dette nette totale (a+b+c)	1,359	1,084

La dette financière à la fin du mois de décembre 2024 comprend €1 116 millions liés à l'émission d'obligations de premier rang en juin 2024 pour un montant nominal de US\$1,2 milliard. Le produit de l'émission d'obligations a été utilisé pour rembourser les facilités bridge-to-bond de €1 338 millions.

Pour atténuer le risque de taux d'intérêt de l'émission d'obligations de premier rang, le Groupe a conclu des instruments de verrouillage du Trésor au quatrième trimestre 2023. Ces instruments ont été comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie et ont été réglés après l'émission d'obligations de premier rang. Le règlement s'est traduit par une entrée de trésorerie pour le Groupe de €7 millions au T2 2024.

Les 4 et 5 septembre 2023, le groupe Solvay a annoncé les résultats des transactions de gestion du passif relatives à certaines obligations de premier rang et hybrides libellées en euros. Les transactions comprenaient une demande de consentement des détenteurs d'obligations à la substitution, effective à la réalisation de la Scission partielle, de Syensqo SA/NV à Solvay en tant qu'émetteur des €500 000 000 d'obligations à taux fixe de 2,750% échéant le 2 décembre 2027 (ISIN : BE6282460615) (les "Obligations 2027"). Syensqo SA/NV a été substituée à Solvay en tant qu'émetteur des Obligations 2027, avec effet à la date de la Scission Partielle, et sous réserve de la satisfaction ou de la renonciation à certaines conditions énoncées dans l'avis de sollicitation de consentement.

Les obligations de premier rang à 3,95% échéant en 2025 émises par Cytec Industries Inc. (CUSIP : 232820 AK6) (les "Obligations Cytec 2025") resteront en circulation pour un montant de US\$163.495.000 (nominal). Solvay SA restera le garant des Obligations Cytec 2025 et, à compter de la date de la Scission partielle, Syensqo fournira une contre-garantie à Solvay pour tout paiement à effectuer au titre des Obligations Cytec 2025. Il n'y a pas d'impact comptable de la contre-garantie dans les états financiers consolidés condensés de Syensqo.

Le 19 décembre 2024, le Groupe a annoncé qu'il avait délivré un avis de remboursement anticipé intégral aux détenteurs des obligations Cytec. Le remboursement a été mis en œuvre conformément aux termes et conditions des obligations. Les obligations ont été remboursées le 1er février 2025 au prix de 100% du montant principal, plus les intérêts courus et non payés jusqu'à la date de remboursement (soit US\$2 millions).

Les obligations Cytec sont classées dans la catégorie des dettes financières à court terme au 31 décembre 2024.

Un billet de trésorerie de €150 millions a été émis en juin 2024. Un remboursement de €50 millions a été effectué au cours des troisième et quatrième trimestres 2024.

7. Evénements postérieurs à la date de clôture

Programme de rachat d'actions

Conformément à l'article 8:4 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Syensqo publie sur son site web des informations relatives à l'exécution de son programme de rachat d'actions, annoncé le 4 décembre 2024.

Obligations Cytec 2025

Le 1er février 2025, le Groupe a remboursé les obligations de premier rang à 3,95% échéant en 2025 émises par Cytec Industries Inc. (CUSIP : 232820 AK6) (les "Obligations Cytec 2025"). Le remboursement a été effectué conformément aux termes et

conditions des obligations. Les obligations ont été remboursées au prix de 100% du montant principal (163 millions de dollars US), plus les intérêts courus et non payés jusqu'à la date de remboursement (2 millions de dollars US).

Edison

La Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (CCI), à Genève, en Suisse, a ordonné en janvier 2025 qu'Edison S.p.A. paie environ €90 millions pour les pertes, les dommages et les coûts encourus par Solvay Specialty Polymers Italy S.p.A. (SSPI). Cette décision fait suite à de nombreuses années de procédures d'arbitrage concernant des allégations de violation de déclarations et de garanties par Edison lors de la vente de la société italienne Ausimont à Solvay en 2002.

Cette décision intervient après que SSPI a reçu une décision favorable sur le fond en 2023 et une indemnisation (€92 millions) de la part d'Edison pour les coûts, pertes et dommages subis jusqu'à la fin de l'année 2016. La décision de 2025, basée sur le même fond, concerne les coûts, pertes et dommages supplémentaires subis à partir de janvier 2017.

8. Déclarations des personnes responsables

Ilham Kadri, Directrice Générale, et Christopher Davis, Directeur Financier, du Groupe Syensqo, déclarent qu'à leur connaissance:

- L'information financière consolidée résumée, préparée conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire telle qu'adoptée par l'Union européenne, reflète une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe Syensqo ;
- Le rapport de gestion contient une présentation fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice 2024, et de leur impact sur l'information financière consolidée résumée ;
- Les principaux risques et incertitudes sont conformes à l'évaluation divulguée dans la section Gestion des risques du rapport annuel intégré 2023 de Syensqo, compte tenu de l'environnement économique et financier actuel.

9. Déclaration du commissaire

Le commissaire, EY Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par Marie Kaisin, a confirmé que ses travaux de révision, qui sont terminés quant au fond, n'ont pas révélé d'ajustement significatif dans le compte de résultats consolidé, l'état consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres, le bilan consolidé, l'état consolidé de l'évolution des capitaux propres ou le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 repris dans ce communiqué de presse.

EY Réviseurs d'Entreprises SRL a confirmé que, dans le cadre de la mission d'assurance limitée sur l'information en matière de durabilité de Syensqo SA, les procédures d'assurance limitée portant sur les indicateurs de durabilité 2024 figurant dans la section «One Planet - feuille de route», qui sont terminées quant au fond, n'ont pas révélé que des ajustements significatifs auraient dû être apportés aux indicateurs inclus dans le présent communiqué de presse ni aux informations et commentaires qualitatifs liés aux indicateurs de durabilité inclus dans le communiqué de presse. Nous notons par ailleurs que les chiffres comparatifs de durabilité ainsi que toute autre information quantitative et qualitative liée à la durabilité et incluse dans ce communiqué de presse n'ont fait l'objet d'aucune procédure d'assurance limitée.

En outre, EY Réviseurs d'Entreprises SRL a confirmé que les procédures, qui sont terminées quant au fond, n'ont pas révélé d'ajustement significatif dans les informations sur les données 2024 sur les émissions de Gaz à effet de serre scope 1 et 2 incluses dans la section «One Planet - feuille de route». Une opinion d'assurance raisonnable sera émise sur ces 2 indicateurs de performance extra-financiers dans le rapport annuel.

Enfin, EY Réviseurs d'Entreprises SRL a lu les informations reprises dans la section 'Rapprochement des indicateurs sous-jacents du compte de résultats' pour la période de 12 mois close au 31 décembre 2024 et a apprécié si cette information ne comportait pas d'anomalie significative avec le communiqué de presse. Sur la base de leur lecture, EY Réviseurs d'Entreprises n'a rien à communiquer.

GLOSSAIRE & NOTES

NOTES RELATIVES À ONE PLANET

1. ["Syensqo fait progresser ses engagements en matière de climat"](#) Syensqo, janvier 2025,
 2. Les 5 catégories d'émissions de GES du champ d'application 3 comprennent (1) les biens et services achetés et (2) les activités liées aux combustibles et à l'énergie [toutes deux en amont] ainsi que (3) la transformation, (4) l'utilisation et (5) le traitement en fin de vie des produits vendus [en aval].
 3. ["Syensqo dévoile des objectifs ambitieux en matière de gestion de l'eau"](#) Syensqo, septembre 2024.
 4. Les sites exposés à des défis en matière de disponibilité de l'eau ont été confrontés à la sécheresse dans le passé ou risquent de l'être dans les années à venir, et peuvent être soumis à des restrictions de prélèvement d'eau douce par les autorités locales, identifiées à l'aide de l'Atlas des risques liés à l'eau de l'aqueduc et en menant des évaluations locales pour confirmer les défis en matière de disponibilité de l'eau. Les sites soumis à l'objectif représentent 40% du prélèvement total d'eau douce de Syensqo au cours de l'année de référence 2021 et comprennent : en France : Clamecy, Melle, Saint-Fons, Tavaux ; au Mexique : Atequiza ; et aux États-Unis : Baton Rouge, Long Beach.
 5. Les plans de gestion de l'eau porteront sur les risques et les impacts liés à la quantité et à la qualité de l'eau, tout en s'alignant sur nos ambitions de croissance.
 6. Les réductions structurelles sont liées à des projets spécifiques et à des impacts récurrents et excluent les niveaux d'activité inférieurs.
 7. Ces indicateurs ont été retraités par rapport à l'année précédente pour être comparables aux indicateurs de l'année en cours en termes de périmètre et de méthodologie de calcul.
 8. Les ventes circulaires, basées sur la méthodologie Circulytics de la Fondation Ellen MacArthur, comprennent les produits : (1) conçus pour encourager une utilisation plus longue que la norme industrielle dans la pratique et à grande échelle ; (2) fabriqués à partir de matières premières biosourcées, recyclées, issues de sous-produits et de la capture du carbone, ou produits à partir d'énergies renouvelables ; (3) conçus pour être réutilisés ou pour augmenter le rendement du recyclage (quantité et qualité) des produits du client.
 9. Taux d'accidents et de maladies à déclaration obligatoire (RIIR) : nombre d'accidents ou de maladies à déclaration obligatoire pour 200 000 heures de travail parmi les employés et les sous-traitants.
 10. L'objectif de neutralité carbone d'ici 2040 combine l'ambition de réduire les émissions des domaines 1 et 2 d'au moins 80% par rapport à la base de référence de 2021 et de compenser les émissions résiduelles par des crédits carbone à haute intégrité, conformément aux recommandations du groupe d'experts de haut niveau des Nations unies sur les engagements d'émissions nettes zéro des entités non étatiques.
 11. ["Syensqo célèbre le premier site à atteindre la neutralité carbone"](#) Syensqo, avril 2024.
 12. Solution durable telle que définie dans notre guide de gestion de portefeuille durable. "Outil de gestion de portefeuille durable. Syensqo, 2024, www.syensqo.com/en/our-impact/sustainability/sustainable-portfolio-management-tool.
 13. Comparaison des résultats de Pulse dans le temps (2021 à 2024) sur les questions relatives à l'engagement des employés, à la sensibilisation à la sécurité et à l'égalité des chances.
 14. Le salaire de subsistance est calculé sur la base de la méthodologie de la Wage Indicator Foundation, en analysant les salaires dans les 13 pays comptant le plus grand nombre d'employés (représentant > 95% des employés).
 15. Champs d'application 1 et 2
- A Les indicateurs comparatifs marqués d'une lettre "A" ont fait l'objet d'une assurance raisonnable de la part de notre commissaire aux comptes l'année précédente, pour laquelle nous nous référons à son rapport d'assurance raisonnable daté du 11 avril 2024. Il s'agissait d'une mission volontaire d'assurance raisonnable portant sur des paramètres individuels/indicateurs clés de performance en référence à des critères de reporting différents et autres que les normes européennes de reporting sur le développement durable ("ESRS"). Par conséquent, ces indicateurs comparatifs pour 2023 n'ont pas fait l'objet de procédures d'assurance limitée conformément aux ESRS.

DÉFINITIONS

Activités abandonnées : composante du Groupe dont le Groupe s'est séparé ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui :

- Représente une branche d'activité ou une zone géographique d'opérations importante et distincte
- Fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une branche d'activité ou d'une zone géographique d'opérations importante et distincte ; ou
- Est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Ajustements : chacun de ces ajustements apportés aux résultats IFRS est considéré comme étant de nature et / ou de valeur significative. L'exclusion de ces éléments de la mesure des profits fournit aux lecteurs des informations supplémentaires pertinentes sur la performance sous-jacente du Groupe au fil du temps, car elle est cohérente avec la manière dont la performance de l'entreprise est rapportée au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif. Ces ajustements comprennent :

- Résultats de la gestion de portefeuille et des restructurations majeures,
- Résultats de l'assainissement de l'héritage et de litiges importants,
- Amortissement des actifs incorporels résultant de l'allocation du prix d'achat (PPA) et de l'augmentation des stocks dans la marge brute,
- Les résultats financiers nets liés aux variations des taux d'actualisation, les coupons des obligations hybrides déduits des capitaux propres selon les normes IFRS et les effets de la gestion de la dette (comprenant principalement les gains/(pertres)) liés au remboursement anticipé de la dette,
- Ajustements du résultat des capitaux propres pour les gains ou pertes de valeur, les gains ou pertes de change non réalisés sur la dette et la contribution au résultat des capitaux propres IFRS des investissements en capitaux propres cédés au cours de la période,

- Résultats des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur,
- les gains et pertes liés à la gestion des couvertures de CO2 non comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie, reportés dans les ajustements jusqu'à l'échéance de la couverture économique,
- Réévaluation des plans d'incitation à long terme liés aux actions du groupe Solvay et des instruments de couverture correspondants,
- Effets fiscaux liés aux éléments énumérés ci-dessus et à la charge ou au produit d'impôt des années précédentes.

Tous les ajustements précités s'appliquent aux activités poursuivies et aux activités abandonnées, et incluent les impacts sur les participations ne donnant pas le contrôle.

Autres produits de l'activité : produits comprenant essentiellement les transactions de négoce de matières premières et d'utilités et les autres revenus considérés comme ne correspondant pas au savoir-faire et au cœur de métier de Syensqo.

Cash conversion est un ratio utilisé pour mesurer la conversion de l'EBITDA en cash. Il est défini comme suit : $((EBITDA \text{ sous-jacent} + / - \text{Variation du besoin en fonds de roulement} - \text{Dépenses d'investissement de maintenance}) / EBITDA \text{ sous-jacent})$. Les dépenses d'investissement de maintien comprennent les dépenses d'investissement pour la maintenance, la mise en œuvre de la stratégie One Planet et les initiatives de transformation numérique, ainsi que le paiement des obligations locatives.

Cash flow provenant des activités opérationnelles, ou cash flow opérationnel, sont ceux générés/(utilisés par) les principales activités productrices de revenus du groupe et d'autres activités qui ne sont pas des activités d'investissement ou de financement.

UGC : Unité Génératrice de Cash (UGC)

Charges financières nettes : charges nettes sur emprunts et coûts d'actualisation des provisions (à savoir celles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et aux engagements HSE).

Charges nettes sur emprunts : coûts des emprunts, nets des intérêts sur prêts et produits de placement et autres gains et pertes sur la dette nette.

Chiffre d'affaires net : Vente de biens et prestations de services à valeur ajoutée liées au savoir-faire et aux métiers de Syensqo. Le chiffre d'affaires net exclut les Autres produits de l'activité.

Cotisations obligatoires aux régimes d'avantages sociaux des employés : pour les régimes capitalisés, les contributions aux actifs des régimes correspondant aux montants devant être versés au cours de la période considérée, conformément aux accords passés avec les fiduciaires ou la réglementation, ainsi que, pour les régimes non capitalisés, les prestations versées aux bénéficiaires.

Conversion en cash est un ratio utilisé pour mesurer la conversion d'EBITDA en cash. Il est défini comme suit : $(EBITDA \text{ sous-jacent} + \text{Capex des activités poursuivies}) / EBITDA \text{ sous-jacent}$.

Croissance organique : croissance du chiffre d'affaires net ou de l'EBITDA sous-jacent, à l'exclusion des changements de périmètre (liés à de petites fusions et acquisitions n'entraînant pas de retraitements) et des effets de conversion des devises. Le calcul est effectué en rebasant la période précédente au périmètre d'activité et au taux de conversion des devises de la période actuelle.

CTA : Currency Translation Adjustment : écart de conversion.

Désendettement opérationnel : Réduction des passifs (dette financière nette ou provisions) à travers la performance opérationnelle uniquement, i.e. hors impacts fusions et acquisitions et périmètre, ainsi que les impacts de réévaluations (changement de taux de change, d'inflation, de mortalité, d'actualisation).

Dette nette financière : Dettes financières non courantes + Dettes financières courantes – Trésorerie & équivalents de trésorerie – Autres instruments financiers. La dette nette financière sous-jacente a pour effet de retraiter en dette 100% des obligations hybrides perpétuelles, considérées comme des capitaux propres selon les normes IFRS. C'est un indicateur clé de la solidité de la situation financière du Groupe, et qui est largement utilisé par les agences de notation.

EBIT : Résultat avant intérêts et impôts. C'est un indicateur de performance qui mesure la rentabilité opérationnelle du Groupe quelle que soit la structure de financement.

EBITDA : Résultat avant intérêts, impôts et amortissements. Le Groupe a inclus l'EBITDA comme indicateur de performance alternatif car la direction estime que la mesure fournit des informations utiles pour évaluer la rentabilité opérationnelle du Groupe ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels.

Effet de levier (ou ratio de levier) : Dette nette / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois. Effet de levier sous-jacent = dette nette sous-jacente / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois.

Prix nets : Différence entre la variation des prix de vente et la variation des coûts variables.

Fonds de roulement net : Stocks, créances commerciales et autres créances courantes, moins dettes commerciales et autres dettes courantes.

Free cash flow : Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions ou aux cessions de filiales, des sorties de trésorerie liées aux contributions volontaires aux régimes de retraite, étant donné qu'elles sont de nature à réduire l'effet de levier en tant que remboursement de la dette, et des flux de trésorerie liés à la gestion interne du portefeuille, tels que les coûts externes non récurrents du découpage interne et les impôts y afférents...), les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions de filiales et des flux de trésorerie associés au projet de scission partielle), et les autres investissements,

et à l'exclusion des prêts aux entreprises associées et des participations non consolidées, et de la comptabilisation des créances affacturées), le paiement des dettes de location, et l'augmentation/diminution des emprunts liés à l'assainissement de l'environnement. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, les paiements au titre des contrats de location simple étaient inclus dans les flux de trésorerie disponibles. Suite à l'application de la norme IFRS 16, les contrats de location étant généralement considérés comme étant de nature opérationnelle, les flux de trésorerie disponibles intègrent le paiement du passif locatif (à l'exclusion des charges d'intérêts). L'exclusion de cet élément dans le flux de trésorerie disponible se traduirait par une amélioration significative du flux de trésorerie disponible par rapport aux périodes précédentes, alors que les opérations elles-mêmes n'ont pas été affectées par la mise en œuvre de l'IFRS 16. Il s'agit d'une mesure de la génération de trésorerie, de l'efficacité du fonds de roulement et de la discipline en matière de capital du groupe.

Free cash flow aux actionnaires de Syensqo : Free cash flow après le paiement des intérêts nets, des coupons sur obligations hybrides perpétuelles et des dividendes aux participations ne donnant pas le contrôle. Cela représente le cash-flow disponible aux actionnaires de Syensqo pour payer leur dividende et/ou réduire la dette financière nette.

Free cash flow conversion ou **conversion des flux de trésorerie disponible** : est calculé comme le rapport entre les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires de Syensqo sur les 12 derniers mois en glissement (avant compensation des dividendes versés aux actionnaires ne donnant pas le contrôle) et l'EBITDA sous-jacent sur les 12 derniers mois en glissement.

GBU : Global business unit - Unité opérationnelle globale.

IFRS : International Financial Reporting Standards.

Gearing (ratio d'endettement) est une mesure de la structure du capital et se définit comme suit : Dette nette sous-jacente / (Dette nette sous-jacente + Fonds propres).

Indicateurs extra-financiers : Indicateurs utilisés pour mesurer la performance de l'entreprise en matière de développement durable, en complément des indicateurs financiers. Syensqo a sélectionné 5 indicateurs qui sont inclus dans l'initiative ONE Planet.

Investissements (Capex) : Montants payés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles présentées dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, et les montants payés pour les dettes de location (à l'exclusion des intérêts versés), présentées dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement, à l'exclusion de l'acquisition d'actifs liés au projet de scission partielle. Cet indicateur est utilisé pour gérer les capitaux employés dans le groupe.

Intensité de Recherche & innovation : ratio entre recherche & innovation / chiffre d'affaires net.

LTM : Last Twelve Months - Douze derniers mois

OCI : Other Comprehensive Income - Autres éléments du résultat global.

PP : Point de pourcentage, utilisé pour exprimer l'évolution de ratios.

BPS : Point de base, utilisée pour exprimer l'évolution des ratios.

PPA : Allocation du Prix d'Acquisition - impacts comptables des acquisitions, concernant essentiellement Rhodia et Cytec.

Pricing power : la capacité à créer un effet prix nets positif.

Recherche & innovation : coûts de recherche et développement reconnus dans le compte de résultats et en tant que capex, avant déduction des subsides, royalties et des charges d'amortissements y relatifs. Cet indicateur mesure l'effort de trésorerie total dans la recherche et l'innovation, que les coûts aient été passés en charges ou capitalisés.

Résultat de base par action : Résultat net (part Syensqo) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, après déduction des actions propres rachetées pour couvrir les programmes de stocks options.

Résultat dilué par action : Résultat net (part Syensqo) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, ajusté pour tenir compte des effets de dilution.

Résultats des assainissements historiques et des principaux litiges juridiques comprend :

- Les coûts d'assainissement qui ne sont pas générés par des actifs de production en activité (fermeture de sites, productions abandonnées, pollution des années antérieures) ;
- L'impact des principaux litiges juridiques.

Résultat de gestion et réévaluations de portefeuille comprend :

- Les gains et pertes sur vente de filiales, entreprises communes, co-entreprises, et entreprises associées qui ne sont pas qualifiées en tant qu'activités abandonnées ;
- Les coûts d'acquisition des nouvelles activités ;
- Les coûts opérationnels non récurrents liés à la gestion interne du portefeuille (carve-out des principales lignes d'activités)
- Les gains et pertes sur vente de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- Les coûts de restructuration induits par la gestion du portefeuille et de restructurations importantes, y compris les pertes de valeur résultant de la cessation d'une activité ou de la fermeture d'un site ;
- Les pertes de valeur résultant des tests de dépréciation réalisés sur les Unités Génératrices de Cash.

Il ne comprend pas les impacts comptables non cash des amortissements résultant du PPA des acquisitions.

Revenus provenant d'activités non essentielles : Revenus comprenant principalement des transactions de négoce de matières premières et de services publics et d'autres revenus, considérés comme ne correspondant pas au savoir-faire et à l'activité principale de Syensqo.

ROCE : Rendement sur capitaux employés, calculé comme le ratio entre l'EBIT sous-jacent (avant ajustement pour l'amortissement du PPA) et les capitaux employés. Les capitaux employés comprennent le fonds de roulement net, les immobilisations corporelles et incorporelles, le Goodwill, les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation, les participations dans des entreprises associées et les coentreprises et d'autres participations. Ils sont calculés comme la moyenne de la situation à la fin des 4 derniers trimestres.

SOP : Stock Option Plan.

Sous-jacent : Les résultats sous-jacents sont censés fournir une indication davantage comparable de la performance fondamentale de Syensqo sur les périodes de référence. Ils sont définis comme étant les chiffres IFRS, ajustés pour les « Ajustements » définis ci-dessus. Ils fournissent aux lecteurs des informations supplémentaires sur la performance sous-jacente du Groupe dans le temps, ainsi que sur sa situation financière, et sont cohérents avec la manière dont la performance et la situation financière de l'entreprise sont communiquées au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif.

Taux d'impôts sous-jacent : Impôts sur le revenu / (Résultat avant impôts - Résultat des entreprises associées et des coentreprises) - tous déterminés sur une base sous-jacente. L'ajustement du dénominateur concernant les entreprises associées et les coentreprises est effectué car ces contributions sont déjà nettes d'impôts sur le revenu. Cela donne une indication du taux d'imposition dans l'ensemble du groupe.

Contacts

Investisseurs & Analystes

investor.relations@syensqo.com

Sherief Bakr +44 7920 575 989

Bisser Alexandrov +33 607 635 280

Loïc Flament +32 478 69 74 20

Media

media.relations@syensqo.com

Perrine Marchal +32 478 32 62 72

Laetitia Schreiber +32 487 74 38 07

Informations prospectives

Ce communiqué peut contenir des informations prospectives. Les déclarations prospectives décrivent les attentes, plans, stratégies, objectifs, événements futurs ou intentions. La réalisation des déclarations prospectives contenues dans ce communiqué est sujette à des risques et à des incertitudes en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris des facteurs économiques d'ordre général, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change; l'évolution des conditions de marché, la concurrence des produits, la nature du développement d'un produit, l'impact des acquisitions et des désinvestissements, des restructurations, du retrait de certains produits; du processus d'approbation réglementaire, des scénarii globaux des projets de R&I et d'autres éléments inhabituels. Par conséquent, les résultats réels ou événements futurs peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou implicites dans ces déclarations prospectives. Si de tels risques connus ou inconnus ou des incertitudes se concrétisent, ou si nos hypothèses s'avéraient inexactes, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux anticipés. La société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ses déclarations prospectives.

A propos de Syensqo

Syensqo est une entreprise fondée sur la science qui développe des solutions novatrices permettant d'améliorer notre façon de vivre, de travailler, de voyager et de nous divertir. Inspirés par les congrès scientifiques initiés par Ernest Solvay en 1911, nous réunissons des talents brillants qui repoussent sans cesse les limites de la science et de l'innovation au profit de nos clients, avec plus de 13 000 employés.

Nous développons des solutions qui contribuent à offrir des produits plus sûrs, plus propres et plus durables, que l'on retrouve dans l'habitat, l'alimentation, et les biens de consommation, les avions, les voitures, les batteries, les appareils électroniques et les soins de santé. Notre force d'innovation nous permet de concrétiser l'ambition d'une économie circulaire et d'explorer des technologies révolutionnaires qui feront progresser l'humanité.

Calendrier 2025

- 6 mai 2025: Assemblée Générale Annuelle
- 15 mai 2025: Résultats du T1 2025
- 19 mai 2025: Paiement du dividende
- 31 juillet 2025: Résultats du T2 2025
- 6 novembre 2025: Résultats du T3 2025

Ressources relatives aux Relations Investisseurs

- Informations financières
- Stratégie
- Le titre Syensqo
- Obligations et notation financière
- Separation documents
- Webcasts, présentations et podcasts
- Rapport Annuel Intégré 2023
- S'inscrire à notre liste de diffusion

